BANK OF AFRICA

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
30 Juin 2025

BANK OF AFRICA
Adresse : 140 Avenue Hassan II, Casablanca
BP 20 039 Casa Principale
Tél : 05 22 20 04 92 / 96
Fax : 05 22 20 05 12
Capital : 2 157 863 330 dirhams
Swift : bmce ma mc
Télex : 21.931 - 24.004
Registre de Commerce : casa 27.129
CCP : Rabat 1030
CNSS : 10.2808.5
Numéro Identification Fiscale : 01085112
Patente : 35502790

GOUVERNANCE & RSE GROUPE - COMMUNICATION FINANCIÈRE
Tél : 05 22 49 28 10
Fax : 05 22 26 49 65
E-mail : relationsinvestisseurs@bankofafrica.ma

PORTAIL BANK OF AFRICA : www.bankofafrica.ma
www.ir-bankofafrica.ma

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL : www.btrade.ma

PORTAIL BMCE CAPITAL : www.bmcecapital.com

Sommaire

A. COMMUNIQUÉ RÉSULTATS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2025 3
B. PRÉSENTATION DE BANK OF AFRICA 6
C. COMPTES CONSOLIDÉS
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 7
ETATS CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES
I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES 8

1.1. Bilan consolidé 8
1.2. Compte de résultat consolidé 9
1.3. Variation des capitaux propres 10
1.4. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres 10
1.5. Tableaux des flux de trésorerie au 30 juin 2025 11
1.6. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe 12

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2025 22

2.1. Marge d'intérêts 22
2.2. Commissions nettes 22
2.3. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat 23
2.4. Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables 23
2.5. Produits et charges des autres activités 23
2.6. Charges générales d'exploitation 23
2.7 Coût du risque 24
2.8. Gains et pertes nets sur les autres actifs 24
2.9. Impôts sur les bénéfices 25

III. INFORMATION SECTORIELLE 26

3.1. Résultat par secteur opérationnel 26
3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel 27

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2025 28

4.1. Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux 28
4.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat 28
4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres 28
4.4. Titres au coût amorti 29
4.5. Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit 29
4.6. Prêts, créances et dettes sur la clientèle 30
4.7. Dettes representées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie 32
4.8. Impots courants et différés 32
4.9. Comptes de régularisation, actifs et passifs divers 32
4.10. Participations dans les sociétés mises en équivalence 33
4.11. Immobilisations de placement et d'exploitation 33
4.12. Ecarts d'acquisition 34
4.13. Provision pour risques et charges 34

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE 35

5.1. Engagements de financement 35
5.2. Engagements de garantie 35

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL 35

6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation 35
6.2. Synthèse des provisions et description des regimes existants 35

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 36

7.1. Evolution du capital et résultat par action 36
7.2. Périmètre de consolidation 36
7.3. Parties liées 37

D. COMPTES SOCIAUX .....
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 38
ETATS SOCIAUX

VIII. NOTE SUR LES RISQUES 68

8.1. Dispositif de gestion des risques 69
8.2. Risque de crédit 68
8.3. Dispositif de notation 70
8.4. Dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit 72
8.5. Risque pays 73
8.6. Descriptif du dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt 74
8.7. Risque de marché 76
8.8. Risques opérationnels 78
8.9. Dispositif ICAAP 80
8.10 Plan de redressement de crise interne (PRCI) 80
8.11. Responsabilité environnementale, climatique et sociale 80
8.12. Adéquation des fonds propres 81

ir-bankofafrica.ma

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

RÉSULTATS SEMESTRIELS

30 JUIN 2025

RÉALISATIONS FINANCIÈRES ET COMMERCIALES EN CROISSANCE SOUTENUE

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group s'est réuni le vendredi 26 septembre 2025, sous la Présidence de M. Othman BENJELLOUN, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme du 1er semestre 2025 et arrêté les comptes y afférents.

Le Rapport Financier Semestriel 2025 est publié sur le site **www.ir-bankofafrica.ma**

ACTIVITÉ CONSOLIDÉE
-MDH-

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

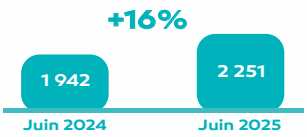

Progression de +16% du Résultat Net Part du Groupe, s'établissant à **2,3 milliards de dirhams** à fin juin 2025.

PRODUIT NET BANCAIRE

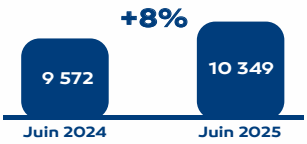

Hausse de +8% du Produit Net Bancaire du Groupe, atteignant **10,3 milliards de dirhams** à fin juin 2025.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE
-Hors *Resales*-

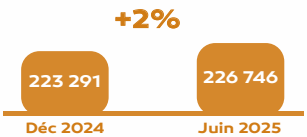

Croissance des crédits à la clientèle du Groupe -hors *Resales*- de **+2% à 227 milliards de dirhams.**

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE
-Hors *Repos*-

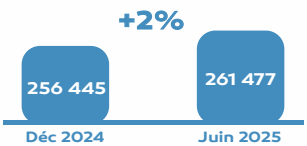

Evolution des dépôts de la clientèle du Groupe -hors *Repos*- de **+2%** à **261 milliards de dirhams** contre 256 milliards de dirhams en décembre 2024.

ACTIVITÉ SOCIALE
-MDH-

RÉSULTAT NET

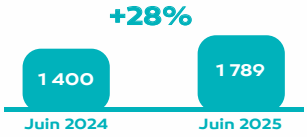

Croissance notable du Résultat Net de BANK OF AFRICA SA de **+28%** s'élevant à **1,8 milliard de dirhams** à fin juin 2025.

PRODUIT NET BANCAIRE

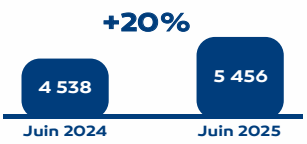

Appréciation sensible de +20% du Produit Net Bancaire Social par rapport à la même période de l'année dernière, s'établissant à **5,5 milliards de dirhams.**

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE
-Hors *Resales*-

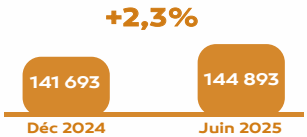

Hausse des crédits à la clientèle de la Banque SA -hors *Resales*- de **+2,3%** à **145 milliards de dirhams** au titre du premier semestre 2025.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE
-Hors *Repos*-

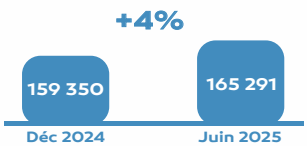

Dynamique commerciale affirmée avec une augmentation de **+4%** des dépôts de la clientèle en social -hors *Repos*- à **165 milliards de dirhams** tirée par une progression des dépôts non rémunérés de +6% à fin juin 2025.

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA a salué la mobilisation du Management et du Capital Humain qui œuvrent, sous l'égide du Président Othman Benjelloun, à placer durablement le Groupe Panafricain dans une trajectoire solide de croissance et de développement à travers l'ensemble de ses géographies d'implantation. Le Conseil remercie l'ensemble de ses actionnaires, clients et parties prenantes pour leur confiance.

BANK OF AFRICA
Société Anonyme au capital social de 2.157.863.330 de Dirhams- Siège social : 140, avenue Hassan II.
Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements n° 2348-94 du 23 août 1994 – RC Casablanca : 27129

FORTE CROISSANCE DES RÉSULTATS PORTÉE PAR UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE SOUTENUE

LE GROUPE

Progression du PNB consolidé de +8% à 10,3 milliards de dirhams tirée par la croissance du *Core Business* (+8% pour la **marge d'intérêt, +2,3%** pour la **marge sur commissions**), et l'augmentation très significative **des activités de marché de +54,2%.**

Evolution du RBE de +12% s'établissant à 6,1 milliards de dirhams à fin juin 2025.

Croissance à deux chiffres du RNPG de **+16%** sur une année glissante, s'établissant à 2,3 milliards de dirhams à fin juin 2025, sous l'effet combiné de **l'amélioration de la performance de l'ensemble des composantes.**

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE
A FIN JUIN 2025 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

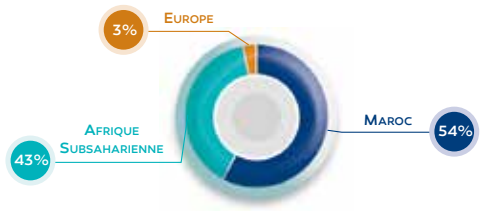

Amélioration du coefficient d'exploitation consolidé passant de **43,6%** à fin juin 2024 à 41,5%en juin 2025, s'inscrivant dans un trend baissier accentué depuis 6 ans.

Stabilisation du total bilan consolidé à 423 milliards de dirhams soutenue par la croissance des crédits consolidés - hors *Resales* - de +2%, s'établissant à 227 milliards de dirhams et une évolution des dépôts de la clientèle du Groupe - hors *Repos* - de +2% affichant à 261 milliards de dirhams.

Hausse des capitaux propres part du Groupe de +4% s'élevant à 30,2 milliards de DH et émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global d'un milliard de dirhams.

Baisse du coût du risque consolidé de -8% à 1,6 milliard de dirhams à fin juin 2025.

Ronforcement du taux de couverture du Groupe à 69,7% à fin juin 2025, contre 68,5% en décembre 2024.

AU MAROC

Progression notable du Produit Net Bancaire de la Banque SA de +20% à 5,5 milliards de dirhams portée par l'appréciation du *Core Business*, avec une hausse de **+18%** de la **marge d'intérêts** et de **+13%** de la **marge sur commissions,** outre une croissance de **+17%** du **résultat des activités de marché.**

PRODUIT NET BANCAIRE
A FIN JUIN 2025 PAR LIGNE DE MÉTIER

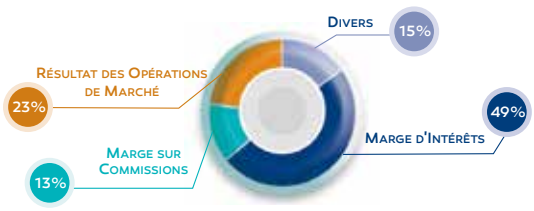

Croissance à deux chiffres du **Résultat Net** de la Banque de **+28%** à 1,8 milliard de dirhams.

Poursuite de la politique de maîtrise des charges du Groupe avec une hausse relativement modérée à +5% des charges générales d'exploitation de la Banque SA, qui totalisent 1,9 milliard de dirhams. Le **coefficient d'exploitation s'améliore significativement,** passant de **40,1%** à fin juin 2024 à **35,1%** à fin juin 2025, bénéficiant également de la forte progression des revenus.

Progression des **crédits de la Banque au Maroc - *hors Resales* - de +2,3%** par rapport à fin décembre 2024, atteignant 145 milliards de dirhams à fin juin 2025, tirée essentiellement par l'expansion des crédits à l'équipement (+13%), dans un contexte de dynamisme des financements octroyés aux entreprises.

Amélioration sensible du **taux de couverture** qui s'établit à **65%** à fin juin 2025, contre 64,1% à fin décembre 2024 et 63% en juin 2024.

Hausse du taux d'équipement des clients BANK OF AFRICA en outils digitaux à **70,4% de clients équipés,** contre 63,7% à fin juin 2024. Ainsi, **93% des opérations simples** de la Banque (virement, mise à disposition et paiement de factures) ont été menées via ce canal.

Hausse des transferts globaux des **Marocains Citoyens du Monde** canalisés par BANK OF AFRICA de **+21%** à **2,8 milliards de dirhams** à fin juin 2025 contre 2,3 milliards de dirhams à fin juin 2024, et progression de la dynamique d'ouverture de comptes des Marocains Citoyens du Monde de **+17% par rapport au premier semestre 2024.**

Hausse de +19,3% des nouvelles entrées en relations **PME** par rapport à la même période en 2024, avec une **nette évolution de +114%** des nouvelles mises en place accordées.

EN AFRIQUE

Progression du PNB de BOA Holding de **+9%** s'établissant à **422 millions d'euros** au titre du premier semestre 2025 contre 388 millions d'euros en juin 2024, grâce notamment à la hausse de la **marge d'intérêts** de **+13%.**

Evolution contenue de **+7%** des **charges générales d'exploitation** à **189 millions d'euros,** améliorant ainsi le coefficient d'exploitation de BOA Holding, qui ressort à 44,7% à fin juin 2025 contre 45,5% en juin 2024.

Augmentation du **coût du risque de +26%** par rapport à juin 2024 à **35 millions d'euros,** soit un ratio coût du risque de 1,3%.

Nette appréciation du **Résultat Net Part du Groupe** de **+16%,** atteignant **119 millions d'euros** au 30 juin 2025.

PROXIMITÉ RENFORCÉE AVEC LA CLIENTÈLE ET SOUTIEN FORT À L'ÉCONOMIE MAROCAINE ET AFRICAINE

Contribution au **financement** du projet stratégique de la **Ligne de Grande Vitesse Marrakech-Kénitra,** d'une enveloppe globale de **48 milliards de dirhams** ayant mobilisé divers acteurs de la scène financière au Maroc.

Lancement par BANK OF AFRICA de ***«Damane Mandat Express»,*** solution multicanale de mise à disposition rapide d'argent, destinée à **démocratiser les transferts sur l'ensemble du territoire national.**

Adoption par BANK OF AFRICA de la plateforme *Kyriba,* acteur mondial en gestion de liquidité, pour **digitaliser et uniformiser le financement des chaînes d'approvisionnement** à travers l'ensemble des vingt pays africains de présence du Groupe.

Déploiement d'une **nouvelle version de la plateforme dédiée aux Marocains Citoyens du Monde** proposant un parcours d'entrée en relation optimisé.

Lancement, en juillet 2025, du programme ***«Elevator Pitch»*** en partenariat avec **Mastercard,** offrant aux porteurs de projets marocains un espace de visibilité, de valorisation et d'accélération, dans la continuité de l'engagement de BANK OF AFRICA à **soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat.**

Déploiement par BANK OF AFRICA et ses filiales d'une série de *Business Meetings* régionaux à Fès, Tanger et Agadir, offrant aux **PMEs** un **accès facilité au crédit,** des **instruments de partage de risques** et une **assistance technique** adaptés aux enjeux spécifiques des entreprises dans chaque région.

Organisation par BANK OF AFRICA, en coordination avec le Centre Régional d'Investissement de Fès, d'un **forum dédié à ses clients Marocains Citoyens du Monde** de la région de Saïdia, marquant une nouvelle étape de sa **tournée régionale *« MDM Invest ».*** Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la dynamique nationale en faveur des Marocains du Monde, avec pour objectif de mettre en avant les opportunités d'investissement locales, présenter les avantages de la nouvelle Charte de l'Investissement et offrir un accompagnement financier adapté à leurs projets.

Fort impact des incubateurs *BlueSpace,* initiative de BANK OF AFRICA mobilisant divers acteurs de référence dans le cadre de partenariats en faveur de la **promotion de l'entrepreneuriat** et l'établissement d'un point de convergence entre la sphère académique, les institutions et le terrain entrepreneurial. Ainsi, **15 500 jeunes** ont été **sensibilisés et 150 projets incubés.**

Clôture par **BMCE Capital** du programme ***«Cap'AI by BK»,*** marquée par la révélation des lauréats soutenus dans le cadre de cette initiative dédiée à **l'innovation en intelligence artificielle.**

Organisation par **BMCE Capital** de la **4ème édition de la conférence annuelle dédiée aux investisseurs *« Annual Investor Conference »,*** événement phare favorisant la connexion entre les marchés africains et les investisseurs institutionnels internationaux.

Signature par **BOA Bénin** et **BOA Madagascar** d'accords de garantie avec la **Banque Africaine de Développement,** portant respectivement sur **15 millions d'euros** pour le renforcement du financement du commerce et le soutien aux entreprises béninoises, et **25 millions de dollars** pour stimuler l'industrialisation et la sécurité alimentaire à Madagascar.

Organisation de la 3ème édition des Rencontres «BOA x Femmes Entrepreneures» par BOA Togo, mettant en lumière la contribution des femmes à l'économie et leur rôle central dans l'entrepreneuriat africain.

ENGAGEMENT CONTINU ENVERS LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS ET DE L'ÉDUCATION

Hommages rendus à l'international à Feue Dr. Leila Mezian Benjelloun à **l'Alhambra de Grenade,** avec l'**inauguration de l'Espace Amazigh,** centre culturel dédié à la préservation et à la valorisation du patrimoine amazigh au sein d'un lieu de dialogue interculturel, perpétuant ainsi son action et influence qui continuent d'inspirer, et **à Bruxelles** par **l'ONG belge Actions@Village,** rassemblant des figures emblématiques de la culture et de l'éducation.

Poursuite de l'engagement de la Fondation BMCE Bank envers l'éducation à travers son programme *Medersat.com,* avec **11 559 élèves bénéficiaires durant l'année scolaire 2024-2025,** et au total 35 800 au niveau de l'ensemble du réseau *Medersat.com* depuis son lancement, **réalisant un taux de réussite de 99.65%.** Pareillement, **la 14ème cohorte des bacheliers** du programme Medersat.com dont **65.65% sont des filles,** affichent un **taux de réussite au baccalauréat de 91%.**

Reconduction de projets majeurs de la Fondation BMCE Bank, notamment La **Caravane culturelle numérique *« Bibliotobiss »*** qui a bénéficié à **14 867 élèves** depuis son lancement, suscitant l'intérêt de plusieurs médias distingués du Maroc et d'outre-mer, ainsi que **l'enseignement de la programmation robotique** et de **l'intelligence artificielle,** demeurant un des piliers de la stratégie d'**innovation pédagogique** de la Fondation.

Obtention du label « ECO ECOLE » par deux écoles supplémentaires en 2024-2025, portant le total des écoles labelisées à **42 écoles.**

FONDATION BMCE BANK - CHIFFRES CLÉS

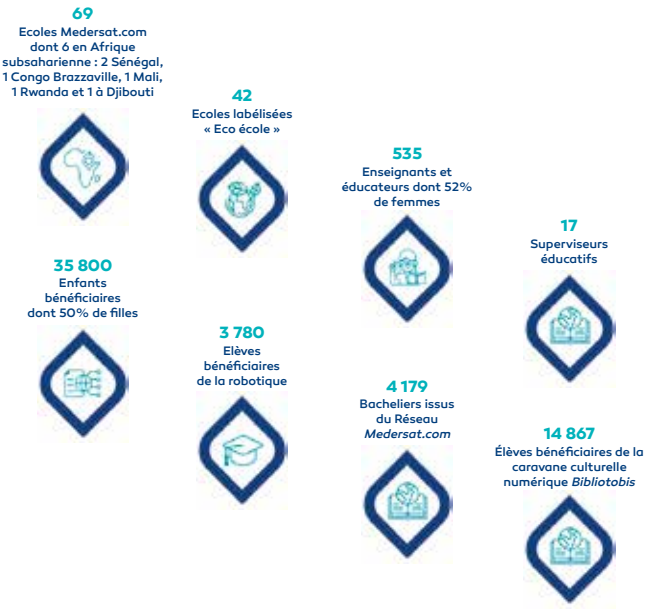

TRANSITION CLIMAT ET INCLUSION FINANCIÈRE AU CŒUR DE L'APPROCHE DE DURABILITÉ DU GROUPE

Structuration d'**une stratégie climat robuste** déclinée en chantiers majeurs, notamment l'**actualisation de l'empreinte carbone, la cartographie des risques climatiques** et leur intégration dans la gestion du crédit, transformant ainsi les exigences réglementaires en réels leviers de performance.

Mise en place, à travers **BANK OF AFRICA Academy** et en partenariat avec le ***Bureau Veritas,*** d'un **programme de formation certifiant destiné à la force commerciale.** Une initiative qui s'inscrit dans la stratégie globale de **renforcement des compétences et d'excellence opérationnelle,** avec pour ambition d'accompagner au mieux les entreprises, notamment les **PME,** dans leur **transition bas carbone.**

Elargissement de l'inclusion financière à de nouveaux publics, **notamment les personnes en situation d'handicap,** conformément aux orientations de Bank Al Maghrib. Ainsi, **114 agences sont désormais accessibles** tandis qu'une intégration progressive des **fonctionnalités d'accessibilité numérique** est envisagée au niveau des **GAB.**

Signature d'une série de partenariats stratégiques par la filiale du Groupe BANK OF AFRICA, **Damane Cash,** avec **Orange Maroc, Mastercard, Express Relais** et une multitude d'acteurs *Fintech,* afin d'élargir l'accès aux services de paiement via l'interopérabilité des réseaux et le développement d'une offre plus inclusive et accessible, alliant la forte implantation nationale de Damane Cash et l'expertise de ces partenaires stratégiques. L'étroite collaboration avec les opérateurs *Fintech* favorise également l'inclusion financière, soutient la transition numérique et améliore l'expérience client e-commerce au Maroc.

DISTINCTIONS ET CERTIFICATIONS

Double distinction de BANK OF AFRICA, élue ***«Morocco's Best Bank – Meilleure Banque au Maroc»*** et ***«Morocco's Best Bank for SMEs – Meilleure Banque au Maroc pour les PMEs»*** lors des ***«Euromoney Awards for Excellence».***

Désignation de BANK OF AFRICA ***«Most Active Partner Bank in Morocco»* en 2024** par la *Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement - BERD,* dans le cadre du ***Trade Facilitation Program.***

Certification **ISO 9001 version 2015** de BANK OF AFRICA, en tant que **première banque marocaine,** délivrée par *Bureau Veritas* pour son **activité *Global Transaction Banking,*** couvrant les opérations ***Cash Management, Trade Finance et digitales,*** dans le cadre de la démarche proactive portée par sa marque ***«GTB-CIB by BOA»*** offrant aux grandes entreprises et PME une offre transactionnelle structurée et digitalisée.

Renouvellement avec succès de la certification ISO 37001 version 2025 du Système de Management Anti-Corruption-SMAC- de BANK OF AFRICA, réaffirmant son engagement permanent à placer **l'intégrité, la transparence et l'exemplarité** au cœur de son action bancaire et de sa **relation de confiance avec ses partenaires.**

Double distinction de BMCE Capital Gestion dans les segments ***«MENA Markets Fund»*** et ***«MENA Markets Domestic Funds»*** à l'occasion des ***«Lipper MENA Markets 2025 Fund Awards»,*** organisés par *London Stock Exchange Group - LSEG* - et récompensant la qualité de sa gestion d'actifs sur les marchés de la région MENA.

BANK OF AFRICA UK primée, en juillet 2025, lors des ***Business Chamber Awards 2025*** avec le prix **de l'Entreprise Africaine de l'Année,** saluant son rôle majeur dans **le financement des économies africaines,** son engagement pour **l'excellence opérationnelle** et son rayonnement croissant depuis le Royaume-Uni.

PROFIL DU GROUPE BANK OF AFRICA

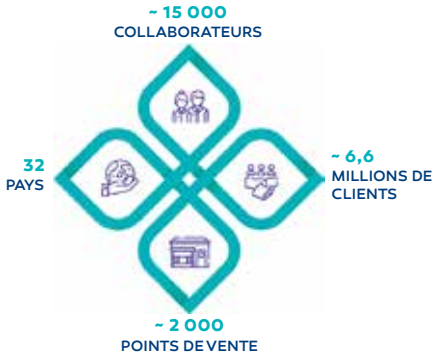

BANK OF AFRICA compte parmi les principaux Groupes financiers panafricains. À travers ses différentes enseignes et filiales, BANK OF AFRICA se présente comme un Groupe bancaire universel multi-métiers aux domaines diversifiés : la banque commerciale, la banque d'affaires, les services financiers spécialisés tels que le *leasing,* le *factoring* et le *crédit à la consommation,* outre la *banque participative.*

RATINGS

BA1, PERSPECTIVES STABLES	Score ESG B+ 74/100	BB, PERSPECTIVES STABLES

Créée en 1959 et privatisée en 1995, BANK OF AFRICA est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de près de 632 agences. BANK OF AFRICA, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie.

Les activités du Groupe s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

Le Groupe BANK OF AFRICA au Maroc

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui réunit un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.

- La Banque de l'Entreprise qui fédère les PME et les Grandes Entreprises.

Il est à préciser que BANK OF AFRICA s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marché ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.

- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intragroupe, les produits desdites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

Le Groupe BANK OF AFRICA à l'international

En vue d'améliorer la qualité de ses services BANK OF AFRICA a procédé en janvier 2019 à la création d'une nouvelle filiale qui couvre l'ensemble des services et traitement bancaires.

La dimension internationale du Groupe trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BANK OF AFRICA UK et BANK OF AFRICA Europe, constituant la plate-forme du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Etranger. A cet effet, la Banque a créé BOA Euroservices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

Le Groupe BANK OF AFRICA s'est également orienté vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue à hauteur de 32,4%.

Le développement du Groupe s'est accéléré en 2008, suite à l'acquisition d'une participation de 35% dans le capital de BOA Holding présent dans une quinzaine de pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à près de 72,4% du Groupe bancaire panafricain.

Fidaroc
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca

BDO

119, Bd Abdelmoumen - 5ème étage, N°39
20360 - Casablanca - Maroc

GROUPE BANK OF AFRICA BMCE GROUP

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIARE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2025

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et de ses filiales (Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP) comprenant l'état de la situation financière consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 37.941.547, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 3.228.574.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose, au 30 juin 2025, d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dations, pour un montant total de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP établis au 30 juin 2025, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 26 septembre 2025

Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 [illegible] - Fax : 05 22 29 86 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO
119, Bd Abdelmoumen
Casablanca
Amine BAAKILI
Associé

I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 30 juin 2025 ont été approuvés par le conseil d'administration tenu en date du 26 Septembre 2025.

ACTIF IFRS	Note	30/06/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**4.1**	**22.235.375**	**21.190.824**
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		**-**	**-**
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	4.2	63.227.375	58.960.670
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	2.584.962	1.720.743
Instruments dérivés de couverture		**-**	**-**
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		**-**	**-**
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4.3	781.932	713.984
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4.3	6.761.695	6.949.970
Titres au coût amorti	**4.4**	**46.087.329**	**44.929.732**
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	**4.5**	**32.789.784**	**35.151.660**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	**4.5**	**218.976.101**	**225.617.043**
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		**-**	**-**
Placements des acitivités d'assurance		**-**	**-**
Actif d'impôt exigible	**4.8**	**1.891.717**	**1.406.755**
Actif d'impôt différé	**4.8**	**2.623.746**	**2.610.179**
Comptes de régularisation et autres actifs	**4.9**	**10.027.081**	**8.395.221**
Actifs non courants destinés à être cédés		**-**	**-**
Participations dans les entreprises mises en équivalence	**4.10**	**1.029.914**	**1.008.702**
Immeubles de placement	**4.11**	**3.286.617**	**3.314.403**
Immobilisations corporelles	**4.11**	**8.964.736**	**8.693.686**
Immobilisations incorporelles	**4.11**	**1.711.215**	**1.597.149**
Ecart d'acquisition	**4.12**	**1.018.097**	**1.018.097**
TOTAL ACTIF IFRS		**423.997.674**	**423.278.818**

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	Note	30/06/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions		-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture			
Titres de créance émis	**4.7**	**11.555.350**	**11.723.938**
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**4.5**	**74.326.919**	**80.247.308**
Dettes envers la clientèle	**4.6**	**261.866.106**	**257.627.725**
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		**-**	**-**
Passif d'impôt courant	**4.8**	**2.421.029**	**2.036.293**
Passif d'impôt différé	**4.8**	**1.295.233**	**1.226.720**
Comptes de régularisation et autres passifs	**4.9**	**21.599.273**	**19.579.349**
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		**-**	**-**
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		**-**	**-**
Provisions pour risques et charges	**4.13**	**1.974.277**	**1.876.793**
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		**-**	**-**
Dettes subordonnées	**4.6**	**11.017.941**	**12.145.994**
TOTAL DETTES		**386.056.127**	**386.464.120**
Capitaux propres			
Capital et réservers liées		**22.176.416**	**21.375.867**
Réserves consolidées		**-**	**-**
- Part du groupe		4.927.587	3.449.115
- Part des minoritaires		6.238.010	5.642.190
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		**-**	**-**
- Part du groupe		873.978	877.045
- Part des minoritaires		496.982	494.375
Résultat de l'exercice		**-**	**-**
- Part du groupe		2.251.235	3.427.420
- Part des minoritaires		977.339	1.548.686
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		**37.941.547**	**36.814.698**
TOTAL PASSIF IFRS		**423.997.674**	**423.278.818**

(en milliers de DH)

1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Compte de Résultat IFRS	Note	juin-25	juin-24
Intérêts et produits assimilés		10.505.110	10.125.985
Intérêts et charges assimilées		-3.544.288	-3.701.499
Marge d'intérêt	**2,1**	**6.960.822**	**6.424.486**
Commissions perçues		2.365.033	2.290.113
Commissions servies		-389.793	-359.911
MARGE SUR COMMISSIONS	**2,2**	**1.975.240**	**1.930.202**
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeurs par résultat	**2,3**	**1.030.021**	**616.090**
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions		921.183	546.674
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		108.838	69.416
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	**2,4**	**212.125**	**189.252**
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables		**-**	
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables		212.125	189.252
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs fiancier à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat			
Produit net des activités d'assurance			
Produit net des autres activités	2,5	478.864	686.813
Charges des autres activités	2,5	-308.371	-275.237
Produit net bancaire		**10.348.702**	**9.571.606**
Charges générales d'exploitation	2.6	-3.757.660	-3.714.958
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.6	-540.135	-459.988
Résultat Brut d'exploitation		**6.050.907**	**5.396.660**
Coût du risque	2,7	-1.642.489	-1.785.197
Résultat d'exploitation		**4.408.418**	**3.611.463**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		71.537	87.497
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2,8	-3.025	-2.955
Variations de valeur des écarts d'acquisition			
Résultat avant impôt		**4.476.930**	**3.696.005**
Impôt sur les résultats	2.9	-1.248.356	-965.540
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession			
Résultat net		**3.228.574**	**2.730.465**
Résultat Hors-groupe		977.339	788.082
Résultat net - Part du groupe		**2.251.235**	**1.942.383**

(en milliers de DH)

1.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 30/06/2025							
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2023	**2.125.656**	**18.535.917**	**0**	**6.993.522**	**-906.509**	**26.748.586**	**7.145.231**	**33.893.817**
Changement de méthodes comptables								
3Capitaux propres d'ouverture 01.01.2024	**2.125.656**	**18.535.917**	**0**	**6.993.522**	**-906.509**	**26.748.586**	**7.145.231**	**33.893.817**
Opérations sur capital	32.207	682.087		-714.294		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-850.569		-850.569	-765.381	-1.615.950
Résultat de l'exercice				**3.427.420**		**3.427.420**	**1.548.686**	**4.976.106**
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					157.495	157.495	2.422	159.917
Ecarts de conversion					-232.595	-232.595	-185.656	-418.251
Gains ou pertes latents ou différés	**0**	**0**	**0**	**0**	**-75.100**	**-75.100**	**-183.234**	**-258.334**
Variation de périmètre				**-29.707**		**-29.707**	**-1.219**	**-30.926**
Autres variations				**-91.183**		**-91.183**	**-58.832**	**-150.015**
Capitaux propres clôture 31.12.2024	**2.157.863**	**19.218.004**	**0**	**8.735.189**	**-981.609**	**29.129.447**	**7.685.251**	**36.814.698**
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2025	**2.157.863**	**19.218.004**	**0**	**8.735.189**	**-981.609**	**29.129.447**	**7.685.251**	**36.814.698**
Opérations sur capital		800.549		-800.549		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-1.085.682		-1.085.682	-907.588	-1.993.270
Résultat de l'exercice				**2.251.235**		**2.251.235**	**977.339**	**3.228.574**
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					58.394	58.394		58.394
Ecarts de conversion					-105.700	-105.700	-72.030	-177.730
Gains ou pertes latents ou différés	**0**	**0**	**0**	**0**	**-47.306**	**-47.306**	**-72.030**	**-119.336**
Variation de périmètre				**0**		**0**		**0**
Autres variations				**-18.478**		**-18.478**	**29.358**	**10.880**
Capitaux propres clôture 30.06.2025	**2.157.863**	**20.018.553**	**0**	**9.081.715**	**-1.028.915**	**30.229.216**	**7.712.330**	**37.941.546**

1.4. ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	juin-25	juin-24
Résultat net	**3.228.574**	**2.730.465**
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	**-177.730**	**-258.428**
Écarts de conversion	-177.730	-258.428
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Ecarts de réévaluation		
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	**58.394**	**141.517**
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Eléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	58.394	141.517
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**-119.336**	**-116.911**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**3.109.238**	**2.613.554**
Part du groupe	2.203.929	1.953.189
Part des intérêts minoritaires	905.309	660.365

(en milliers de DH)

1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2025

	NOTE	30/06/2025	31/12/2024
Résultat avant impôts		**4.476.930**	**6.980.278**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,6	415.600	726.092
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	2,7	-77.939	77.635
+/- Dotations nettes aux provisions	2,7	1.523.565	2.228.797
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4.10	-71.537	-140.597
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-322.927	378.610
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	-
+/- Autres mouvements		-1.295.851	-651.345
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		**170.911**	**2.619.192**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		-9.478.604	85.537
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		10.630.043	841.616
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		-6.507.518	-4.460.297
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		2.277.704	2.797.787
- Impôts versés		-1.427.822	-1.855.381
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles		**-4.506.198**	**-2.590.738**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		**141.643**	**7.008.732**
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		268.587	-58.700
+/- Flux liés aux immeubles de placement		4.529	-2.352
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		-1.553.043	-1.001.711
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**-1.279.927**	**-1.062.763**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-2.683.626	-1.928.905
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-1.396.567	1.373.517
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**-4.080.193**	**-555.388**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		-209.218	-384.634
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**-5.427.695**	**5.005.947**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		**24.023.722**	**19.017.775**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	21.190.824	18.474.878
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		2.832.898	542.897
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		**18.596.027**	**24.023.722**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	22.235.375	21.190.824
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		-3.639.348	2.832.898
Variation de la trésorerie nette		**-5.427.695**	**5.005.947**

1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.6.1.1. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;

La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;

Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.

Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration (intégration globale ou mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 Juin 2025, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indentifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparait un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;

Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.

La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.6.1.2. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

Coût amorti ;

Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI »);

Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise

et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;

La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;

Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié:

d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou

d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

toujours évalués à la juste valeur par résultat,

sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le

comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

passif financier au coût amorti ;

passif financier à la juste valeur par résultat ;

passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat:

dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou

si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou

si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat «Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables» lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

« Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.

« Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.

« Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui inclue notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

• Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)

• Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut

• Existence d'impayés,

• Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,

• Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

le type d'instrument ;

la note de risque de crédit ;

le type de garantie ;

la date de comptabilisation initiale ;

la durée à courir jusqu'à l'échéance ;

le secteur d'activité ;

l'emplacement géographique de l'emprunteur ;

la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;

le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêté.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, Bank Of Africa a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculé en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc..), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le Groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dires d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,

Lors des évaluations ultérieures :

En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2

Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 Juin 2025, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat».

h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation.

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

i. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.6.1.3. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par BANK OF AFRICA

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le Groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.6.1.4. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et« Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

Options retenues

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impacts capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :

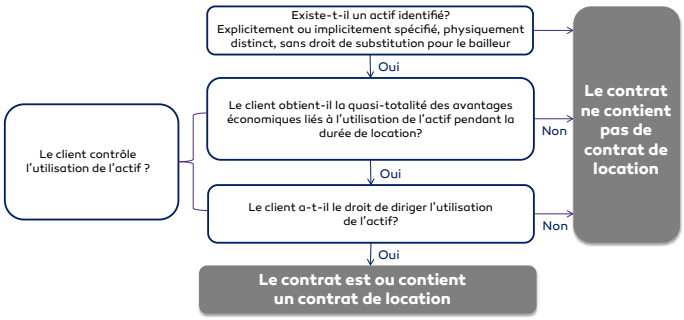

Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;

Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;

Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.6.1.5. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 Juin 2025 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.6.2. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'ancienneté compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation…) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture…) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;

le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;

le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;

l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.6.3. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BANK OF AFRICA sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.6.4. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Trois critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

obligation actuelle envers un tiers.

Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.

fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.6.5. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

L'interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou

Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2019.

1.6.6. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers évalués au coût amorti et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.6.7. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;

Les provisions pour les avantages au personnel ;

La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2025

2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux instruments de dettes.

	30/06/2025			30/06/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	**6.699.142**	**1.887.495**	**4.811.647**	**6.502.009**	**1.739.203**	**4.762.806**
Comptes et prêts/emprunts	6.236.424	1.848.244	4.388.180	6.106.813	1.712.367	4.394.446
Opérations de pensions		39.251	-39.251	0	26.836	-26.836
Opérations de location-financement	462.718		462.718	395.196	0	395.196
Opérations interbancaires	**859.423**	**1.151.882**	**-292.459**	**780.231**	**1.473.501**	**-693.270**
Comptes et prêts/emprunts	853.403	998.246	-144.843	773.856	1.047.907	-274.051
Opérations de pensions	6.020	153.636	-147.616	6.375	425.594	-419.219
Emprunts émis par le Groupe		**504.910**	**-504.910**		**488.795**	**-488.795**
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres			**0**			**0**
Instruments de dette	**2.946.545**		**2.946.545**	**2.843.745**		**2.843.745**
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	**10.505.110**	**3.544.287**	**6.960.823**	**10.125.985**	**3.701.499**	**6.424.486**

(En milliers de DH)

2.2. COMMISSIONS NETTES

	30/06/2025			30/06/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	**1.792.913**	**138.125**	**1.654.788**	**1.758.642**	**116.845**	**1.641.797**
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	1.231.323		1.231.323	1.164.711		1.164.711
sur titres	154.614	30.191	124.423	101.404	40.993	60.411
de change	406.977	107.934	299.043	492.527	75.852	416.676
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	**572.120**	**251.668**	**320.452**	**531.471**	**243.066**	**288.405**
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	365.574	74.832	290.742	320.761	81.401	239.360
Assurance			-			-
Autres	206.546	176.836	29.710	210.710	161.665	49.045
Produits nets de commissions	**2.365.033**	**389.793**	**1.975.240**	**2.290.113**	**359.911**	**1.930.202**

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché.

	30/06/2025			30/06/2024		
	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	937.805	108.838	1.046.643	536.453	69.416	605.869
Instruments financiers dérivés	-16.622		-16.622	10.221		10.221
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	**921.183**	**108.838**	**1.030.021**	**546.674**	**69.416**	**616.090**

(En milliers de DH)

2.4. RÉMUNÉRATIONS DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS EN CP NON RECYCLABLES

	30/06/2025	30/06/2024
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables (Dividendes)	212.125	189.252
TOTAL	**212.125**	**189.252**

(En milliers de DH)

2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	30/06/2025			30/06/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple	157.283	72.019	85.264	148.353	62.449	85.904
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Divers autres produits et charges bancaires	215.784	211.763	4.021	199.242	182.668	16.574
Autres produits d'exploitation non bancaires	105.796	24.589	81.207	339.218	30.120	309.098
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	**478.863**	**308.371**	**170.492**	**686.813**	**275.237**	**411.576**

(En milliers de DH)

2.6. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	30/06/2025	30/06/2024
CHARGES DE PERSONNEL	2.164.471	2.104.544
IMPÔTS ET TAXES	160.503	154.530
CHARGES EXTERNES	1.357.544	1.370.299
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	75.141	85.586
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	540.135	459.987
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	**4.297.795**	**4.174.946**

(en milliers de DH)

2.7. COÛT DU RISQUE

	30/06/2025	30/06/2024
Dotations nettes aux dépréciations	**-1.503.795**	**-1.546.900**
Bucket 1	**-13.006**	**-225.178**
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-7.326	-11.167
Dont Prêts et créances à la clientèle	1.601	67.425
Dont Engagements hors bilan	-53.128	-31.158
Dont Instruments de dettes	45.846	-250.278
Dont Instruments de dettes comptabilés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 2	**5.275**	**-310.543**
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-	-
Dont Prêts et créances à la clientèle	5.275	-308.277
Dont Engagements hors bilan	-	-2.266
Dont Instruments de dettes	-	-
Dont Instruments de dettes comptabilés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 3	**-1.496.064**	**-1.011.179**
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-1	-
Dont Prêts et créances à la clientèle	-1.416.864	-910.106
Dont Engagements hors bilan	-79.199	-101.073
Dont Instruments de dettes	-	-
Dont Instruments de dettes comptabilés à la JV par CP Recyclable		
Récupérations sur créances amorties	106.309	97.434
Pertes sur créances irrécouvrables	-236.659	-182.039
Autres	-8.343	-153.692
Coût du risque	**-1.642.488**	**-1.785.197**

2.8. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	30/06/2025	30/06/2024
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Autres	-3.025	-2.955
Gains ou pertes sur autres actifs	**-3.025**	**-2.955**

2.9. IMPOTS SUR LES BENEFICES

2.9.1. Impôts courants et Impôts differes

	30/06/2025	31/12/2024
Impôts courants	1.891.717	1.406.755
Impôts différés	2.623.746	2.610.179
Actifs d'impôts courants et différés	**4.515.463**	**4.016.934**
Impôts courants	2.421.029	2.036.293
Impôts différés	1.295.233	1.226.720
Passifs d'impôts courants et différés	**3.716.262**	**3.263.013**

(en milliers de DH)

2.9.2. Charge nette d'impôts sur les benefices

	30/06/2025	30/06/2024
Charge d'impôts courants	-1.191.255	-1.084.958
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-57.101	119.418
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	**-1.248.356**	**-965.540**

(en milliers de DH)

2.9.3. Le taux effectif d'impôt

	30/06/2025	30/06/2024
Résultat avant impôt	4.476.930	3.696.003
Charges d'impôt sur les bénéfices	-1.248.356	-965.540
Taux d'impôt effectif moyen	**27,9%**	**26,1%**

(en milliers de DH)

III. INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière au sein du Groupe BANK OF AFRICA est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : BANK OF AFRICA
- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébail, Maroc Factoring, Acmar,
- Activités à l'International : BANK OF AFRICA Europe, BANK OF AFRICA UK, BOA Group, Banque de Développement du Mali.

3.1. Résultat par secteur opérationnel

	juin-25					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	3.280.330	30.265	375.797	12.682	3.261.748	**6 960 822**
Marge sur commissions	741.399	134.694	16.694	473	1.081.980	**1 975 240**
Produits nets bancaires	**4.881.219**	**291.636**	**400.382**	**101.854**	**4.673.611**	**10 348 702**
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1.815.309	-187.933	-136.621	-96.906	-2.061.026	**(4 297 795)**
Résultat Brut d'exploitation	**3.065.909**	**103.703**	**263.761**	**4.948**	**2.612.585**	**6 050 907**
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-725.875	-48.101	-111.729	3.582	-366.234	**(1 248 356)**
Résultat Part du groupe	**1.077.706**	**89.592**	**74.095**	**-16.732**	**1.026.573**	**2 251 235**

(en milliers de DH)

	juin-24					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	2.761.416	62.840	321.162	6.021	3.273.047	**6 424 486**
Marge sur commissions	684.581	79.861	18.275	342	1.147.143	**1 930 202**
Produits nets bancaires	**4.195.306**	**228.804**	**346.257**	**95.528**	**4.705.711**	**9 571 606**
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1.684.973	-176.990	-136.625	-65.720	-2.110.638	**(4 174 947)**
Résultat Brut d'exploitation	**2.510.333**	**51.814**	**209.632**	**29.808**	**2.595.072**	**5 396 659**
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-516.516	-31.779	-76.591	-2.468	-338.186	**(965 540)**
Résultat Part du groupe	**902.574**	**57.244**	**58.424**	**886**	**923.254**	**1 942 381**

(en milliers de DH)

3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel

	juin-25					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	**272.810.618**	**1.580.746**	**17.364.942**	**2.035.215**	**130 206 153**	**423 997 674**
ELEMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 079 488	19 105	33 215	5 305	2 406 515	**7 543 628**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	145 521 825	0	16 294 794	1 346 840	55 812 642	**218 976 101**
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	63 197 219	170 554	861	0	2 443 702	**65 812 336**
Titres au coût amorti	10 877 103	0	0	0	35 210 226	**46 087 329**
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	167 908 416	0	560 525	488 227	92 908 938	**261 866 106**
FONDS PROPRES	22 503 195	623 351	1 639 036	(123 996)	13 299 961	**37 941 547**

(en milliers de DH)

	déc-24					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	**269.901.053**	**1.434.232**	**17.259.124**	**1.241.680**	**133 442 729**	**423 278 818**
ELEMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 276 652	17 481	33 215	5 305	2 331 300	**7 663 954**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	149 941 437	0	16 160 793	794 100	58 720 713	**225 617 042**
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	58 949 548	112 188	861	0	1 618 816	**60 681 413**
Titres au coût amorti	10 984 350	0	0	0	33 945 382	**44 929 732**
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	162 928 923	0	521 881	289 404	93 887 516	**257 627 724**
FONDS PROPRES	21 864 088	578 809	1 672 785	(131 620)	12 830 635	**36 814 698**

(en milliers de DH)

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2025

4.1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

	30/06/2025	31/12/2024
VALEURS EN CAISSE	**5.067.979**	**6.705.309**
BANQUES CENTRALES	17.138.327	14.460.341
TRESOR PUBLIC	24.300	20.451
SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	4.768	4.724
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	17.167.395	14.485.515
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**22.235.375**	**21.190.824**

(en milliers de DH)

4.2. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	30/06/2025			31/12/2024		
	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
Titres de créance négociables	**49.120.566**	**-**	**49.120.566**	**45.397.648**	**-**	**45.397.648**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	47.896.052		47.896.052	43.775.465		43.775.465
Autres titres de créances négociables	1.224.514		1.224.514	1.622.183		1.622.183
Obligations	**4.535.958**	**-**	**4.535.958**	**4.525.389**	**-**	**4.525.389**
Obligations d'Etat	2.133.794		2.133.794	2.195.938		2.195.938
Autres obligations	2.402.165		2.402.165	2.329.451		2.329.451
Actions et autres titres à revenu variable	**9.570.020**	**2.584.962**	**12.154.982**	**9.028.819**	**1.720.743**	**10.749.562**
Opérations de pension	**-**		**-**	**-**		**-**
Prêts	**-**		**-**	**-**		**-**
aux établissements de crédit			0			0
à la clientèle entreprises			0			0
à la clientèle particuliers			0			0
Instruments financiers dérivés de transaction	**831**	**0**	**831**	**8.814**	**0**	**8.814**
Instruments dérivés de cours de change	831		831	8.814		8.814
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit			0			0
Autres instruments dérivés			0			0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	**63.227.375**	**2.584.962**	**65.812.337**	**58.960.670**	**1.720.743**	**60.681.413**
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts						
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions						
Instruments dérivés de cours de change						
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						

4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	30/06/2025			31/12/2024		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	781.932	9.723	-9.020	713.984	5.187	-29.572
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	6.761.695	1.886.777	-487.286	6.949.970	1.950.228	-486.921

(en milliers de DH)

4.4. Titres au coût amorti

	30/06/2025	31/12/2024
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	**15.014.500**	**15.777.666**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	14.581.186	15.296.531
Autres Titres de Créances Négociables	433.314	481.135
Obligations	**32.401.358**	**30.497.570**
Obligations d'Etat	29.059.434	26.833.277
Autres Obligations	3.341.925	3.664.293
Dépréciations	**-1.328.530**	**-1.345.504**
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES EVALUES AU COUT AMORTI	**46.087.328**	**44.929.732**

(en milliers de DH)

4.5. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

	30/06/2025	31/12/2024
Comptes à vue	10.889.350	12.226.612
Prêts	21.091.055	22.872.072
Dont prêts de tresorerie JJ	*759.561*	*946.201*
Opérations de pension	895.584	141.102
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	**32.875.989**	**35.239.785**
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-86.204	-88.126
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	**32.789.784**	**35.151.660**

(en milliers de DH)

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	30/06/2025	31/12/2024
Comptes à vue	8.151.851	8.884.278
Emprunts	24.259.410	26.020.004
Dont emprunt de tresorerie JJ	*1.362.837*	*879.183*
opérations de pension	41.915.658	45.343.026
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	**74.326.919**	**80.247.308**

(en milliers de DH)

4.6. PRETS,CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

	30/06/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires débiteurs	23.908.591	22.012.931
Prêts consentis à la clientèle	187.753.511	186.197.367
Opérations de pension	11.397.179	20.412.511
Opérations de location-financement	17.145.003	16.946.683
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	**240.204.284**	**245.569.493**
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-21.228.183	-19.952.451
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	**218.976.101**	**225.617.042**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/2025	31/12/2024
Banque au Maroc	145.521.825	149.941.437
Services Financiers Spécialisés	16.294.794	16.160.793
Activités à l'international	55.812.642	58.720.713
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	1.346.840	794.100
Total en principal	**218.976.101**	**225.617.042**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**218.976.101**	**225.617.042**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/2025	31/12/2024
Maroc	163.163.459	166.896.329
Afrique	54.139.123	57.047.881
Europe	1.673.519	1.672.832
Total en principal	**218.976.101**	**225.617.042**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**218.976.101**	**225.617.042**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES PRETS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	30/06/2025							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**673.623**	**126.100**	**-**	**799.723**	**155**	**17.635**	**-**	**17.790**
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	673.623	126.100		799.723	155	17.635		17.790
Actifs Financiers au coût amorti	**282.555.859**	**13.868.114**	**24.072.157**	**320.496.130**	**2.969.221**	**2.896.376**	**16.777.320**	**22.642.917**
Prêts et créances sur les établissments de crédit	32.862.913	-	13.076	32.875.989	70.382		15.822	86.204
Prêts et créances sur la clientèle	202.277.088	13.868.114	24.059.081	240.204.283	1.570.309	2.896.376	16.761.498	21.228.183
Titres de dettes	47.415.858			47.415.858	1.328.530			1.328.530
Total Actif	**283.229.482**	**13.994.214**	**24.072.157**	**321.295.853**	**2.969.376**	**2.914.011**	**16.777.320**	**22.660.707**
Total Hors Bilan	**59.675.379**	**245.175**	**393.588**	**60.314.142**	**280.894**	**2.573**	**377.812**	**661.279**

	31/12/2024							
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**643.398**	**94.806**	**-**	**738.204**	**267**	**23.953**	**-**	**24.220**
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	643.398	94.806		738.204	267	23.953		24.220
Actifs Financiers au coût amorti	**288.248.291**	**16.204.335**	**22.631.889**	**327.084.515**	**2.973.261**	**2.901.641**	**15.511.179**	**21.386.081**
Prêts et créances sur les établissments de crédit	35.202.968	-	36.817	35.239.785	55.855	-	32.271	88.126
Prêts et créances sur la clientèle	206.770.087	16.204.335	22.595.072	245.569.494	1.571.902	2.901.641	15.478.908	19.952.451
Titres de dettes	46.275.236			46.275.236	1.345.504			1.345.504
Total Actif	**288.891.689**	**16.299.141**	**22.631.889**	**327.822.719**	**2.973.528**	**2.925.594**	**15.511.179**	**21.410.301**
Total Hors Bilan	**56.387.940**	**272.423**	**379.118**	**57.039.480**	**238.666**	**2.573**	**284.484**	**525.722**

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	30/06/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	172.452.055	165.819.447
Comptes à terme	28.930.578	30.266.349
Comptes d'épargne	47.509.667	47.102.989
Bons de caisse	3.022.704	3.297.279
Opérations de pension	389.444	1.183.108
Autres comptes crediteurs	9.561.658	9.958.551
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	**261.866.106**	**257.627.724**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/2025	31/12/2024
Banque au Maroc	167.908.416	162.928.923
Services Financiers Spécialisés	560.525	521.881
Activités à l'international	92.908.938	93.887.516
Gsetion d'actifs	0	0
Autres Activités	488.227	289.404
Total en principal	**261.866.106**	**257.627.724**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**261.866.106**	**257.627.724**

(en milliers de DH)

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/2025	31/12/2024
Maroc	168.957.168	163.740.208
Afrique	92.304.653	92.779.245
Europe	604.285	1.108.271
Total en principal	**261.866.106**	**257.627.724**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**261.866.106**	**257.627.724**

(en milliers de DH)

4.7. DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

	30/06/2025	31/12/2024
Autres dettes représentées par un titre	**11.555.350**	**11.723.938**
titres de créances négociables	11.555.350	11.723.938
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	**11.017.941**	**12.145.994**
Emprunt subordonnés	11.017.941	12.145.994
à durée déterminée	4.517.941	6.645.994
à durée indéterminée	6.500.000	5.500.000
Titres subordonnés	**0**	**0**
à durée déterminée		
à durée indéterminée	**0**	**0**
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Total	**22.573.291**	**23.869.932**

(en milliers de DH)

4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

	30/06/2025	31/12/2024
Impôts courants	1.891.717	1.406.755
impôts différés	2.623.746	2.610.179
Actifs d'impôts courants et différés	**4.515.463**	**4.016.934**
Impôts courants	2.421.029	2.036.293
impôts différés	1.295.233	1.226.720
Passifs d'impôts courants et différés	**3.716.262**	**3.263.013**

(en milliers de DH)

4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	30/06/2025	31/12/2024
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	266.520	216.217
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	86.111	82.608
Comptes d'encaissement	683.422	614.607
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	2.161.659	1.062.506
Debiteurs Divers	6.737.830	6.407.253
Comptes de liaision	91.539	12.031
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	**10.027.081**	**8.395.221**
Dépôts de garantie reçus	13.788	29.953
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	3.890.302	5.717.979
Comptes d'encaissement	3.070.179	2.445.042
charges à payer et produits constatés d'avance	2.439.071	1.900.152
Autres créditeurs et passifs divers	12.185.932	9.486.223
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	**21.599.272**	**19.579.349**

(en milliers de DH)

4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	30/06/2025	31/12/2024
ACMAR	36.008	39.644
Banque de Développement du Mali	847.869	812.983
Eurafric	-23.505	-23.671
Participations dans sociétés mises en équivalences chez BOA	169.542	179.746
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	**1.029.913**	**1.008.702**

4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	30/06/2025			31/12/2024		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortisse-ments et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortisse-ments et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	**18.893.636**	**9.928.901**	**8.964.735**	**18.418.966**	**9.725.280**	**8.693.686**
Terrains et constructions	5.366.164	1.568.333	3.797.831	5.944.578	1.656.600	4.287.979
Equipement, Mobilier, Installations	5.684.247	3.756.701	1.927.545	5.479.397	3.697.486	1.781.911
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	7.843.226	4.603.867	3.239.358	6.994.991	4.371.195	2.623.796
Immobilisations Incorporelles	**3.915.809**	**2.204.595**	**1.711.215**	**3.647.466**	**2.050.317**	**1.597.149**
Logiciels informatiques acquis	3.102.240	1.920.361	1.181.879	2.877.418	1.750.119	1.127.298
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	813.569	284.234	529.336	770.048	300.198	469.851
Immeubles de placements	**3.789.373**	**502.756**	**3.286.617**	**3.768.247**	**453.844**	**3.314.403**

(en milliers de DH)

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Détail des charges des contrats de location	30/06/25	30/06/24
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-23.057	-25.446
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-121.187	-131.523

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/25	31/12/24
Immobilisations corporelles	8.964.735	8.693.686
Dont droits d'utilisation	1.014.491	1.120.742

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

Passifs au titre de la dette locative	30/06/25	31/12/24
Compte de régularisation et autres passifs	21.599.273	19.579.349
Dont dette locative	1.076.749	1.175.616

4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	30/06/2025	31/12/2024
Valeur brute comptable en début de période	**1.018.097**	**1.018.097**
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	**1.018.097**	**1.018.097**
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	**1.018.097**	**1.018.097**
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	**1.018.097**	**1.018.097**

(en milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable 30/06/2025	Valeur nette comptable 31/12/2024
Maghrébail	10.617	10.617
Banque de développement du Mali	3.588	3.588
SALAFIN	184.978	184.978
Maroc Factoring	1.703	1.703
BMCE CAPITAL BOURSE	2.618	2.618
BMCE INTERNATIONAL (MADRID)	3.354	3.354
BOA Holding	712.514	712.514
LOCASOM	98.725	98.725
TOTAL GROUPE	**1.018.097**	**1.018.097**

4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	30/06/2025	31/12/2024
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	**1.876.793**	**1.672.828**
Dotations aux provisions	410.358	448.855
Reprises de provisions	-224.737	-115.330
Autres mouvements	-88.136	-129.560
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**1.974.277**	**1.876.793**

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	30/06/2025	31/12/2024
Engagements de financements donnés	**19.716.051**	**21.544.178**
Aux établissements de crédit	1.951.180	648.513
A la clientèle	17.764.871	20.895.664
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	**1.300.923**	**1.643.375**
des établissements de crédit	1.300.923	1.643.375
de la clientèle	-	-

» Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	30/06/2025	31/12/2024
Engagements de garantie donnés	**40.598.091**	**35.495.303**
D'ordre des établissements de crédit	12.818.575	10.688.554
D'ordre de la clientèle	27.779.516	24.806.749
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	**119.934.246**	**114.457.451**
des établissements de crédit	115.403.854	110.367.054
de l'état et d'autres organismes de garantie	4.530.392	4.090.397

» Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

» Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

» Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit.

» Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

» Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BANK OF AFRICA (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2. SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	30/06/2025	31/12/2024
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	437.246	433.602
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	**437.246**	**433.602**

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste « Provisions pour risques et charges» du Passif.

6.2.2. Hypothèses de base des calculs

L'analyse de sensibilité appliquée sur les deux principales hypothèses actuarielles retenues pour les régimes de prestations (indemnités de fin de carrière, Médailles du travail) au 30 juin 2025 ressort comme suit :

Hypothèses économiques	30/06/2025
Taux d'actualisation	3,71%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)	2%
Taux de charges sociales patronales	12,11%

Hypothèses démographiques	
Modalités de départ en retraite	Départ Volontaire
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Duration : 22 ans environ.

6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	30/06/2025	31/12/2024
Charge normal de l'exercice	-4.101	180
Charge d'intérêt	7.745	-14.209
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		36.961
Coût net de la période	3.644	22.932
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	30/06/2025	31/12/2024
Dette actuarielle d'ouverture	433.602	487.741
Charge normale de l'exercice	13.218	27.522
Charge d'intérêt	7.745	14.209
Pertes / Gains actuariels	-	-
Autres écarts actuariels		-59.926
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-17.319	-27.702
Indemnités supplémentaires		
Autre		-8.242
Dette actuarielle de clôture	437.246	433.602
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

7.1.1. Résultat par action

	30/06/2025	30/06/2024
CAPITAL (EN MAD)	2.157.863.330	2.125.656.420
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	215.786.333	212.565.642
Résultat Part groupe (EN MAD)	2.251.234.756	1.942.380.989
Résultat par Action (EN MAD)	10,43	9,14
Résultat dilué par Action (EN MAD)	10,43	9,14

7.1.2. Opérations réalisées sur le capital

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions au 31 décembre 2020	205.606.648	10	2.056.066.480
Nombres d'actions au 31 décembre 2021	205.606.648	10	2.056.066.480
Nombres d'actions au 31 décembre 2022	208.769.827	10	2.087.698.270
Nombres d'actions au 31 décembre 2023	212.565.642	10	2.125.656.420
Nombres d'actions au 31 décembre 2024	215.786.333	10	2.157.863.330
Nombres d'actions au 30 JUIN 2025	215.786.333	10	2.157.863.330

La Banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

7.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BOA EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	92,24%	79,87%	I.G.
BANK AL KARAM	Banque Participative	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E

7.2.1. Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

Relation entre BANK OF AFRICA et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

7.3. Parties liées

7.3.1. Eléments de bilan relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par intégration gobale
Actif	
Prêts, avances et titres	10.845.204
Comptes ordinaires	1.536.749
Prêts	8.420.507
Titres	887.948
Opération de location financement	
Actif divers	31.340
Total	**10.876.544**
Passif	
Dépôts	9.963.271
Comptes ordinaires	1.536.742
Autres emprunts	8.426.530
Dettes représentées par un titre	887.948
Passif divers	25.324
Total	**10.876.544**
Engagements de financement et de garantie	
Engagements donnés	502.267
Engagements reçus	502.267

7.3.2. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par intégration gobale
Intérêts et produits assimilés	185.874
Intérêts et charges assimilées	-220.286
Commissions (produits)	152.532
Commissions (charges)	-37.652
Prestations de services données	
Prestations de services reçues	
Loyers reçus	101.725
Autres	-182.190

Fidaroc
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca

BDO

119, Bd Abdelmoumen - 5ème étage, N°39
20360 - Casablanca - Maroc

BANK OF AFRICA S.A
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2025

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA S.A comprenant le bilan, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'une sélection d'états de l'état des informations complémentaire: (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2025. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 34.983.630 dont un bénéfice net de KMAD 1.789.219, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA S.A dispose, au 30 juin 2025, d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dation, pour un montant total de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK OF AFRICA S.A arrêtés au 30 juin 2025, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 26 septembre 2025

Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 68 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO

Amine BAAKILI
Associé

NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES, PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

1- Principes comptables fondamentaux

1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.

1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la Norme Comptable Générale.

1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.

1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.

1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

• Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :

- Principe de continuité d'exploitation.
- Principe de permanence des méthodes.
- Principe du coût historique.
- Principe de spécialisation des exercices.
- Principe de prudence.
- Principe de clarté.
- Principe d'importance significative.

2. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central

- les comptes des agences établies au Maroc

- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, succursale de Shanghai, et l'agence de Tanger off Shore).

• Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.1. Principes généraux

• Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

• La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

• Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,

- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

• Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

• Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)

• Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

• Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

• Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

• Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,

- Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,

- 50 % pour les créances douteuses,

- 100% pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

• Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.

• Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

• Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.3. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,

- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.4. Portefeuilles de titres

2.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.4.2 Titres de Transaction

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.

- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.

- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus.

Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.4.3 Titres de Placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminé à la date du reclassement.

2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres

sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation

- Participations dans les entreprises liées

- Titres de l'activité du portefeuille et

- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.5. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.6. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste "écart de conversion".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

2.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

ACTIF	30/06/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	**7.474.502**	**6.094.414**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**25.337.334**	**26.946.771**
. A vue	6.307.663	8.124.129
. A terme	19.029.671	18.822.641
Créances sur la clientèle	**143.298.719**	**147.404.686**
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	43.694.594	42.450.884
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	38.101.368	34.074.735
. Crédits et financements participatifs immobiliers	39.240.514	39.814.816
. Autres crédits et financements participatifs	22.262.243	31.064.250
Créances acquises par affacturage	**2.159.939**	**2.738.363**
Titres de transaction et de placement	**63.793.190**	**59.868.143**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	43.557.570	40.411.234
. Autres titres de créance	372.364	248.348
. Titres de propriété	19.863.256	19.208.562
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	**9.132.593**	**8.162.050**
Titres d'investissement	**10.881.361**	**10.988.955**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8.686.411	8.705.033
. Autres titres de créance	2.194.951	2.283.922
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	**13.810.115**	**13.661.852**
. Participation dans les entreprises liées	10.702.369	10.747.084
. Autres titres de participation et emplois assimilés	3.107.745	2.914.768
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	**191.374**	**188.400**
Dépôts d'investissement placés	**624.412**	**251.550**
Immobilisations données en crédit-bail et en location	**432.956**	**363.298**
Immobilisations données en Ijara	**-**	**-**
Immobilisations incorporelles	**1.103.861**	**981.947**
Immobilisations corporelles	**3.045.221**	**2.735.593**
TOTAL DE L'ACTIF	**281.285.577**	**280.386.021**

(En milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**-**	**-**
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**57.185.476**	**59.087.344**
. A vue	13.063.659	5.745.853
. A terme	44.121.818	53.341.492
Dépôts de la clientèle	**168.249.222**	**163.213.170**
. Comptes à vue créditeurs	124.914.417	116.980.318
. Comptes d'épargne	27.698.371	27.765.858
. Dépôts à terme	11.633.724	13.853.315
. Autres comptes créditeurs	4.002.710	4.613.680
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	**-**	**-**
Titres de créance émis	**5.889.143**	**7.888.099**
. Titres de créance négociables émis	5.889.143	7.888.099
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	**12.933.544**	**12.677.501**
Provisions pour risques et charges	**1.974.673**	**2.026.454**
Provisions réglementées	**69.889**	**85.305**
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	**-**	**-**
Dettes subordonnées	**11.017.941**	**12.145.994**
Dépôts d'investissement reçus	**-**	**-**
Ecarts de réévaluation	**-**	**-**
Réserves et primes liées au capital	**20.018.553**	**19.218.005**
Capital	**2.157.863**	**2.157.863**
Actionnaires.Capital non versé (-)	**-**	**-**
Report à nouveau (+/-)	**53**	**89**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice (+/-)	**1.789.219**	**1.886.195**
TOTAL DU PASSIF	**281.285.577**	**280.386.021**

(En milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNES	**56.669.626**	**40.563.241**
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1.756.832	203.349
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7.365.114	8.361.243
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	11.237.514	6.761.501
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	15.297.191	13.669.615
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	21.012.975	11.567.533
ENGAGEMENTS RECUS	**24.600.875**	**22.821.781**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	19.437.518	18.062.761
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	4.449.246	3.966.781
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	714.110	792.239
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	30/06/2025	30/06/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**10.009.347**	**8.319.320**
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	331.985	340.951
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèe	3.461.835	3.329.616
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	736.192	647.432
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	945.957	686.838
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	22.204	18.552
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	841.498	741.958
Autres produits bancaires	3.669.677	2.553.974
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**4.553.312**	**3.781.725**
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	847.950	974.774
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	585.475	633.562
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	407.934	422.679
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	15.065	15.086
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	2.696.887	1.735.624
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	**5.456.035**	**4.537.595**
Produits d'exploitation non bancaire	36.336	176.808
Charges d'exploitation non bancaire	53.695	12.453
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**1.917.239**	**1.819.374**
Charges de personnel	887.114	840.709
Impôts et taxes	50.853	51.299
Charges externes	796.431	780.925
Autres charges générales d'exploitation	60	159
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	182.781	146.282
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**1.255.444**	**1.113.143**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1.143.251	779.838
Pertes sur créances irrécouvrables	72.337	53.650
Autres dotations aux provisions	39.856	279.655
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**293.928**	**266.347**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	139.433	214.845
Récupérations sur créances amorties	25.448	19.656
Autres reprises de provisions	129.048	31.846
RESULTAT COURANT	**2.559.922**	**2.035.781**
Produits non courants	15.416	79.921
Charges non courantes	83.736	164.236
RESULTAT AVANT IMPOTS	**2.491.602**	**1.951.466**
Impôts sur les résultats	702.383	551.852
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1.789.219**	**1.399.614**

(-) signifie moins
(+) signifie plus

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/2025	30/06/2024
(+) Intérêts et produits assimilés	4.530.012	4.317.999
(-) Intérêts et charges assimilées	1.841.359	2.031.016
MARGE D'INTERET	**2.688.653**	**2.286.983**
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	**-**	**-**
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	22.204	18.552
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	15.065	15.086
Résultat des opérations de crédit-bail et location	**7.138**	**3.466**
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	**-**	**-**
(+) Commissions perçues	1.012.700	943.588
(-) Commissions servies	295.984	307.691
Marge sur commissions	**716.716**	**635.897**
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	814.498	622.815
(+) résultat des opérations sur titres de placement	41.860	62.943
(+) résultat des opérations de change	431.497	395.300
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-16.414	10.221
Résultat des opérations de marché	**1.271.441**	**1.091.279**
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	950.444	686.870
(-) Diverses autres charges bancaires	178.356	166.900
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	**-**	**-**
PRODUIT NET BANCAIRE	**5.456.035**	**4.537.595**
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	8.308	158.235
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	36.299	36.743
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	24.486	12.453
(-) Charges générales d'exploitation	1.917.239	1.819.374
Résultat brut d'exploitation	**3.558.918**	**2.900.747**
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-1.050.708	-598.987
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	51.712	-265.979
Resultat courant	**2.559.922**	**2.035.781**
Resultat non courant	**-68.320**	**-84.315**
(-) Impôts sur les résultats	702.383	551.852
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1.789.219**	**1.399.614**

(En milliers de dirhams)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	30/06/2025	30/06/2024
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1.789.219**	**1.399.614**
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	182.781	146.282
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	460	11.830
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	3.075	172.000
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	126.864	110.852
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	2.941	278
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	59
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	37	140.065
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	29.209	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	**1.874.902**	**1.478.589**
(-) Bénéfices distribués	1.078.932	850.263
(+) AUTOFINANCEMENT	**795.970**	**628.326**

(En milliers de dirhams)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/2025	31/12/2024
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	9.102.943	16.443.922
(+) Récupérations sur créances amorties	25.448	33.130
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	25.981	63.249
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	5.755.966	9.999.762
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	53.695	19.145
(-) Charges générales d'exploitation versées	1.734.458	3.453.270
(-) Impôts sur les résultats versés	702.383	919.542
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	**907.870**	**2.148.582**
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1.609.437	-2.089.878
(+) Créances sur la clientèle	4.684.391	-13.478.298
(+) Titres de transaction et de placement	-3.925.047	-12.373.500
(+) Autres actifs	-871.481	-115.103
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-69.658	15.765
(+) Immobilisations données en Ijara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	620.000	250.000
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-1.901.868	7.743.882
(+) Dépôts de la clientèle	5.036.052	10.997.956
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(+) Titres de créance émis	-1.998.955	995.708
(+) Autres passifs	258.229	3.724.873
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	**3.441.099**	**-4.328.595**
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	**4.348.969**	**-2.180.013**
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	239.582	3.599.235
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	7.035	1.815
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	273.531	822.624
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	731.789	858.800
(+) Intérêts perçus	13.015	49.754
(+) Dividendes perçus	57.193	639.333
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	**-688.497**	**2.608.712**
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	1.000.000	-
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-
(-) Intérêts versés	201.453	619.975
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-
(-) Dividendes versés	1.078.932	850.263
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	**-2.280.385**	**-1.470.237**
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	**1.380.087**	**-1.041.538**
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	**6.094.414**	**7.135.953**
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	**7.474.502**	**6.094.414**

(En milliers de dirhams)

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba
(2) Y compris IRR utilisées
(3) Y compris PER utilisées
(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Créances	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	TOTAL 30/06/2025	TOTAL 31/12/2024
Comptes ordinaires débiteurs	5.212.475	97.367	449.883	5.544.767	11.304.492	9.913.176
Valeurs reçues en pension	-	120.904	-	-	120.904	120.208
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	-	120.904	-	-	120.904	120.208
Prêts de trésorerie	-	2.005.888	718.276	1.762.305	4.486.469	4.732.177
Au jour le jour	-	-	180.462	-	180.462	475.741
A terme	-	2.005.888	537.814	1.762.305	4.306.007	4.256.436
Prêts financiers	-	4.029.872	8.955.536	550.758	13.536.166	13.662.014
Autres créances	-	1.016.447	-	-	1.016.447	724.674
Intérêts courus à recevoir	-	76.996	-	8.335	85.330	86.384
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**5.212.475**	**7.347.474**	**10.123.695**	**7.866.165**	**30.549.809**	**29.238.633**

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Créances	Secteur Public	Secteur Privé			TOTAL 30/06/2025	TOTAL 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
Crédits de trésorerie	**2.288.272**	**3.493.161**	**26.522.939**	**2.349.035**	**34.653.407**	**33.660.178**
Comptes à vue débiteurs	236.071	3.493.161	10.848.748	1.485.587	16.063.567	14.292.268
Créances commerciales sur le Maroc	60.013	-	4.862.368	946	4.923.327	4.225.008
Crédits à l'exportation	-	-	207.650	769.749	977.399	1.228.676
Autres crédits de trésorerie	1.992.188	-	10.604.173	92.753	12.689.114	13.914.226
Crédits à la consommation	**-**	**-**	**28.800**	**8.637.818**	**8.666.618**	**8.411.543**
Crédits à l'équipement	**5.600.409**	**12.467.620**	**13.262.032**	**6.038.665**	**37.368.726**	**33.531.007**
Crédits Immobiliers	**215.787**	**-**	**6.226.303**	**32.682.661**	**39.124.751**	**39.712.310**
Autres crédits de trésorerie	**800.000**	**14.791.707**	**1.001.152**	**177.958**	**16.770.817**	**25.946.800**
Créances acquises par affacturage	**1.811.620**	**-**	**348.319**	**-**	**2.159.939**	**2.738.363**
Intérêts courus à recevoir	**137.403**	**90.716**	**734.302**	**264.372**	**1.226.793**	**1.029.865**
Créances en souffrance	**1.774**	**-**	**3.260.230**	**2.225.603**	**5.487.607**	**5.112.984**
Créances pré-douteuses	-	-	1.055	349.784	350.839	473.228
Créances douteuses	-	-	315.081	204.842	519.924	763.882
Créances compromises	1.774	-	2.944.093	1.670.977	4.616.844	3.875.874
TOTAL	**10.855.264**	**30.843.204**	**51.384.077**	**52.376.112**	**145.458.658**	**150.143.050**

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Émetteurs Privés		Total 30/06/2025	TOTAL 31/12/2024
			Financiers	Non Financiers		
Titres côtés	**400.702**	**4.339.138**	**45.116**	**1.596.134**	**6.381.089**	**6.854.534**
Bons du Trésor et valeurs assimilées	400.702	3.868.760	45.116	1.207.102	5.521.680	5.947.254
Obligations	-	470.377	-	389.032	859.409	907.279
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Titres non côtés	**7.900**	**46.730.751**	**15.674.907**	**5.879.904**	**68.293.462**	**64.002.564**
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	46.026.555	-	-	46.026.555	42.489.231
Obligations	-	-	669.275	802.144	1.471.419	1.528.554
Autres titres de créance	7.900	-	43.300	176.836	228.036	91.879
Titres de propriété	-	-	14.769.904	4.865.317	19.635.220	19.113.436
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus	-	704.196	192.428	35.608	932.232	779.463
TOTAL	**408.602**	**51.069.889**	**15.720.022**	**7.476.039**	**74.674.551**	**70.857.098**

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-value latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	**55.795.090**	**55.795.090**	**-**	**-**	**-**	**-**
Bons du Trésor et valeurs assimilées	39.048.015	39.048.015	-	-	-	-
Obligations	144.328	144.328	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	16.602.747	16.602.747	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	**8.053.931**	**7.998.100**	**7.998.100**	**-**	**-**	**55.831**
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4.565.385	4.509.555	4.509.555	-	-	55.830
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	228.036	228.036	228.036	-	-	-
Titres de propriété	3.260.510	3.260.509	3.260.509	-	-	1
Titres d'investissement	**10.881.361**	**10.881.361**	**12.709.177**	**1.886.373**	**58.557**	**-**
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8.686.411	8.686.411	9.940.975	1.254.564	-	-
Obligations	2.194.950	2.194.950	2.768.201	631.808	58.557	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**74.730.382**	**74.674.551**	**20.707.277**	**1.886.373**	**58.557**	**55.831**

(En milliers de dirhams)

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS	30/06/2025	31/12/2024
Instruments optionnels achetés	**-29.324**	**-2.309**
Opérations diverses sur titres	**353.607**	**318.513**
Débiteurs divers	**2.227.676**	**1.643.076**
Sommes dues par l'État	1.957.037	1.429.360
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	161.561	139.663
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	109.078	74.053
Valeurs et emplois divers	**3.035.603**	**3.108.290**
Comptes de régularisation	**3.545.032**	**3.094.479**
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	236.146	25.197
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	236.146	25.197
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	66.996	43.749
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	91.539	12.031
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	**1.459.753**	**663.032**
Produits à recevoir	1.135.635	502.333
Charges constatées d'avance	324.119	160.699
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	1.617.558	2.350.470
Autres comptes de régularisation	73.039	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	**-**	**-**
TOTAL	**9.132.593**	**8.162.050**

(En milliers de dirhams)

TITRES DE PARTICIPATION AU 30/06/2025

(en milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	821.877	906.650.000	9,06	82.188		82.188
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest, de la place financière de Casablanca	500.000	500.000.000	10,00	50.000		50.000
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120.000	55.000.000	21,82	12.000		12.000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109.990	98.200.000	11,20	11.000		11.000
Fonds de garantie de la commande publique	Fonds d'investissement	100.000	135.000.000	7,41	10.000		10.000
MOROCCAN INFORMATION TECHNOPARK COMPANY	Gest.Im.techno parc	56.500	46.000.000	12,28	5.650		5.650
BAB CONSORTIUM	Sté pharmaceutique	33.332	10.000.000	33,33	3.333		3.333
BMCE Capital Real Estate	Gestion d'actifs immobiliers	12.495	5.000.000	24,99	1.250		1.250
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12.000	600 000 USD	20,00	971	971	-
MNF VENTURES	Gest, fonds MNF	4.000	2.000.000	20,00	400	400	-
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3.750	2.500.000	15,00	375	375	-
Titres de participation					**177.166**	**1.746**	**175.420**
						-	
TITRES DES ENTREPRISES LIEES						-	
BOA Group	Ets de crédit/étranger	435.192	93 154 535 EUR	72,41	2.864.973		2.864.973
O TOWER	Sté d'aménagement	26.410.839	5.502.258.600	48,00	2.641.084		2.641.084
BIH	Ets de crédit/étranger	102.173.261	102 173 261 GBP	100,00	1.262.964		1.262.964
BANK OF AFRICA EUROPE	Ets de crédit/étranger	666.149	40 635 089 EUR	100,00	846.392		846.392
SALAFIN	Crédit à la consommation	1.935.692	312.411.900	61,96	707.410		707.410
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26.000	2.600.000	100,00	450.000		450.000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726.220	138.418.200	52,47	370.770		370.770
BANK AL KARAM	Banque participative	5.500.000	550.000.000	100,00	354.000		354.000
LOCASOM	Location Longue durée	784.768	83 042 900	94,50	336.882		336.882
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121.726	50 000 268 220 FCFA	32,38	133.444		133.444
BOA UGANDA	Ets de crédit/étranger	71.116.055	150 000 000 000 UGX	47,41	131.619		131.619
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	1.249.996	500.000.000	25,00	125.000		125.000
HANOUTY	Distribution	93.624	20.399.000	45,90	123.529	123.529	-
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100.000	100.000.000	100,00	100.000		100.000
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3.000	300.000	100,00	78.357		78.357
DAMANE CASH	Ets financier	369.996	37.000.000	99,999	57.000		57.000
MAROC FACTORING	Factoring	450.000	45.000.000	100,00	51.817		51.817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116.000	11.600.000	100,00	46.591		46.591
BOA EUROSERVICES	Ets financier	3.768	4 831 000 EUR	78,00	39.865		39.865
BMCE IMMOBILIER	SCI	200.000	20.000.000	100,00	29.700		29.700
RM EXPERT	Recouvrement créances	200.000	20.000.000	100,00	20.000		20.000
DOCUPRINT	Sté de service	50.000	5.000.000	100,00	19.000		19.000
ACMAR	Assurances et service	100.000	50.000.000	20,00	10.001		10.001
BMCE CAPITAL BOURSE	Sté de bourse	67.500	10.000.000	67,50	6.750		6.750
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion OPCVM	250.000	25.000.000	100,00	6.443		6.443
STE FINANCIERE Italie	Société financière	600.000	600 000 EUR	100,00	6.348	6.348	-
OPERATION GLOBAL SERVICES	Sces Back-office	50.000	5.000.000	100,00	5.000		5.000
Eurafric Information	Service Informatique	41.000	10.000.000	41,00	4.100		4.100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15.000	1.500.000	100,00	3.025		3.025
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
BERLY IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
GOLEMPRIME IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
MONET IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	100	10.000	100,00	10		10
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1.000	100.000	100,00	-		-
Titres de participation dans les entreprises liées					**10.832.246**	**129.877**	**10.702.369**
Titres de l'activité de portefeuille							
						-	
PROPARCO	Ets crédit multi-national	1.263.425	1 353 513 248 EUR	1,49	169.749		169.749
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923.105	207 075 338 EUR	0,45	168.690	168.690	-
E.S.I	Ets crédit /étranger	467.250	500 400 000 EUR	0,93	145.214	145.214	-
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	63.032	261 185 870 EUR	2,65	70.085	18.182	51.903
BANQUE MAGHREBINE D'INVESTISSEMENT ET DE COMMERCE EXTERIEUR	Ets crédit	6.000	150 000 000 USD	4,00	54.139		54.139
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	1.836	87 577 K EUR	2,10	41.338		41.338
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310.014	387.517.900	8,00	31.373		31.373
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	215.685	110.000.000	19,61	19.608		19.608
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	1.902	94 061 K EUR	2,02	19.411	4.670	14.741
AMETHIS III	Sté d'invest en capital à risque	184	234 500 000 EUR	2,13	15.404		15.404

EmergingTech Ventures Fund I	Fonds d'investissement	150 000	223.324.600	6,72	14.041		14.041
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	215.000	300.000.000	7,17	13.438	5.395	8.042
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	51.028	25.514.000	20,00	12.000	6.897	5.103
AZUR FUND	Fonds d'investissement	96.279	226.000.000	4,26	9.628		9.628
INMAA SA	Société de service	53.333	20.000.000	26,67	5.333	2.323	3.010
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit /étranger	30	990 126 000 USD	0,01	2.783		2.783
FONDS MONETAIRE ARABE(ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	986 635 000 USD	0,03	2.707		2.707
CAPITAL CROISSANCE	Fonds d'investissement	500.000	285.227.200	17,50	2.685		2.685
AFRICA50 INFRASTRUCTURE FUND I	Fonds d'investissement	2.500	216 208 461 USD	1,16	866		866
FIROGEST	Fonds d'investissement	2.500	2.000.000	12,50	250		250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	1.987	4.373.500	4,54	59		59
Titres de l'activité de portefeuille					**798.801**	**351.372**	**447.430**
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
						-	
CFG BANK	Banque d'investissement	1 425 325	700.159.200	4,07	103.997		103.997
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832.458	924.673.700	9,00	96.807		96.807
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	179.950	134.352.100	13,40	81.552	61.398	20.154
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106.667	800.000.000	13,33	60.000		60.000
Bank of Palestine	Banque d'investissement	2.858.940	260 559 617 USD	1,10	45.116		45.116
CHAMBRE DE COMPENSATION DU MAROC - CCP	Gestion des transactions financières	74.000	100.000.000	7,40	7.400		7.400
SOGEPOS	Sté d'aménagement	46.216	35.000.000	13,20	4.622		4.622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52.864	700.484.000	0,75	3.393	3.393	-
SMAEX	Assurances et service	22.563	50.000.000	4,51	1.690		1.690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4.000	13.000.000	3,08	1.450	1.450	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	Immobilier	12.670	19.005.000	6,67	1.267		1.267
SAPINO	Sté d'aménagement	10.000	60.428.600	1,65	1.000		1.000
MAROCLEAR	Dépositaire central	803	100.000.000	4,02	803		803
IMPRESSION PRESSE EDITION	Edition et impression	8.013	10.000.000	8,01	801		801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5.000	31.000.000	1,61	500		500
GECOTEX	Industrie	5.000	10.000.000	5,00	500	500	-
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5.000	20.000.000	2,50	500	500	-
PORTNET	Service informatique	1.800	11.326.800	1,59	180		180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37.440.000	0,13	49	49	-
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	23		23
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20.000.000	0,32	9		9
RMA	Assurances	5	1.796.170.800	0,00	2		2
RISMA	Tourisme	10	1.432.694.700	0,00	2		2
Autres titres de participation					**411.664**	**67.291**	**344.373**
Comptes courants d'associés							
						-	
BAB CONSORTIUM					778.941		778.941
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR					501.301		501.301
O TOWER					245.938		245.938
FARACHA IMMO					172.551	26.119	146.432
KRAKER IMMO					115.735		115.735
SAISS IMMO NEJMA					112.894		112.894
IKAMAT TILILA					94.418	61.000	33.418
SUX HILL SECONDO					52.947		52.947
JASPE IMMO					37.927		37.927
AKENZA IMMO					27.328		27.328
SUX HILL PRIMERO					26.583		26.583
SUX HILL TERCIO					18.842		18.842
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY					17.500		17.500
GOLEMPRIME IMMO					11.144		11.144
MOHIT IMMO					5.788		5.788
ECOPARC DE BERRECHID					4.736		4.736
DAMANE CASH					2.500		2.500
MARTCO					1.500	1.500	-
ALLICOM MAROC					552	552	-
NOUACER CITY IMMO					110		110
MONET IMMO					66		66
DENIM PRIMERO IMMO					66		66
SALAM PRIMERO					66		66
ERRAHA NAKHIL					66		66
VILLASBUGAN IMMO					66		66
BERLY IMMO					65		65
MAADEN SECONDO					65		65
Autres emplois assimilés					**2.229.693**	**89.171**	**2.140.523**
Total Général					**14.449.570**	**639.456**	**13.810.114**

CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/25			31/12/24	30/06/25	31/12/24
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	815.786		815.786	439.950	815.786	439.950
Créances subordonnées à la clientèle	-		-	-		
TOTAL	**815.786**		**815.786**	**439.950**	**815.786**	**439.950**

(En milliers de dirhams)

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	**453.446**	**67.712**	**1.060**	**18.222**	**538.320**	**15.065**	**105.364**	**-**	**-**	**-**	**432.956**
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	**6.311**	**-**		**37**	**6.348**	**-**	**4.399**	**-**	**-**	**-**	**1.949**
Crédit-bail mobilier	**267.696**	**-**	**-**	**32**	**267.729**	**10.737**	**54.677**	**-**	**-**	**-**	**213.052**
Crédit-bail mobilier en cours	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Crédit-bail mobilier loué	267.696	-	-	32	267.729	10.737	54.677	-	-	-	213.052
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	**188.332**	**67.540**	**-**	**491**	**256.363**	**4.329**	**46.288**	**-**	**-**	**-**	**210.075**
Crédit-bail immobilier en cours	36.771	67.540	-	58	104.369	-	-	-	-	-	104.369
Crédit-bail immobilier loué	151.561	-	-	433	151.994	4.329	46.288	-	-	-	105.706
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	**-8.893**	**-**	**1.060**	**17.662**	**7.709**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**7.709**
Loyers restructurés	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Loyers impayés	**-**	**172**	**-**	**-**	**172**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**172**
Créances en souffrance	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Immobilisation données en location simple	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Biens mobiliers en location simple	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Biens immobiliers en location simple	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Loyers courus à recevoir	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Loyers restructurés	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Loyers impayés	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Créances en souffrance	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
TOTAL	**453.446**	**67.712**	**1.060**	**18.222**	**538.320**	**15.065**	**105.364**	**-**	**-**	**-**	**432.956**

(En milliers de dirhams)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice / Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions					Montant net à la fin de l'exercice
						Montant amortissement et/ou provision au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotations au titre de l'exercice	Montant amortissement sur immobilisation sortie	Cumul	
Immobilisations incorporelles	**1.674.810**	**-192**	**275.736**	**58.585**	**1.891.769**	**692.863**	**-17**	**95.062**	**-**	**787.908**	**1.103.861**
Droit au bail	**97.150**	**6**	**-**	**-**	**97.156**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**97.156**
Immobilisations en recherches et développement	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	**1.577.660**	**-198**	**275.736**	**58.585**	**1.794.614**	**692.863**	**-17**	**95.062**	**-**	**787.908**	**1.006.705**
Immobilisations incorporelles hors exploitation	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Immobilisations corporelles	**7.381.261**	**-698**	**456.053**	**60.163**	**7.776.454**	**4.645.669**	**-411**	**87.719**	**1.744**	**4.731.233**	**3.045.221**
Immeubles d'exploitation	**2.361.606**	**-**	**332.993**	**-**	**2.694.598**	**416.362**	**-**	**14.561**	**-**	**430.923**	**2.263.676**
Terrain d'exploitation	232.783	-	313	-	233.096	-	-	-	-	-	233.096
Immeubles d'exploitation - Bureaux	2.128.823	-	332.679	-	2.461.503	416.362	-	14.561	-	430.923	2.030.580
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	**2.287.258**	**-403**	**82.131**	**54.846**	**2.314.140**	**1.969.331**	**-317**	**33.667**		**2.002.680**	**311.460**
Mobilier de bureau d'exploitation	616.677	-215	52.029	54.324	614.166	450.881	-170	6.190	-	456.901	157.265
Matériel de bureau d'exploitation	233.918	6	500	-	234.423	225.369	6	1.819	-	227.194	7.230
Matériel informatique	1.249.066	-194	28.611	-	1.277.484	1.114.567	-152	24.439	-	1.138.854	138.630
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	78.668	-	473	522	78.619	77.251	-	405		77.656	963
Autres matériel d'exploitation	108.929	-	519	-	109.448	101.261	-	814	-	102.076	7.372
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	**2.267.404**	**-93**	**38.480**	**-**	**2.305.791**	**1.982.934**	**-94**	**31.271**	**-**	**2.014.111**	**291.680**
Immobilisation corporelles hors exploitation	**464.993**	**-201**	**2.449**	**5.317**	**461.924**	**277.043**	**-**	**8.220**	**1.744**	**283.518**	**178.406**
Terrain hors exploitation	47.869	-201	198	1.063	46.803	-	-	-	-	-	46.803
Immeubles hors exploitation	231.423	-	790	4.253	227.959	135.148	-	4.445	1.744	137.850	90.110
Mobilier et matériel hors exploitation	74.572	-	557	-	75.128	62.016	-	1.310	-	63.327	11.801
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	111.130	-	905	-	112.034	79.878	-	2.464	-	82.342	29.692
TOTAL	**9.056.072**	**-890**	**731.789**	**118.748**	**9.668.223**	**5.338.532**	**-427**	**182.781**	**1.744**	**5.519.141**	**4.149.082**

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
03/03/2025	IMMEUBLE HORS EXPLOITATION	5.317	1.744	3.573	6.500	2.927	-
02/01/2025	DIVERS MATERIELS ROULANTS	54	-	54	54	-	-
30/06/2025	DIVERS MATERIELS ROULANTS	468	-	468	481	13	-
TOTAL		**5.838**	**1.744**	**4.095**	**7.035**	**2.941**	**-**

(En milliers de dirhams)

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2025	Total 31 / 12 / 2024
Comptes ordinaires créditeurs	**-**	**29.898**	**2.320.513**	**3.766.497**	**6.116.908**	**4.513.850**
Valeurs données en pension	**37.015.074**	**4.899.847**	**-**	**-**	**41.914.921**	**45.340.353**
Au jour le jour	3.600.008	2.200.060	-	-	5.800.068	600.002
A terme	33.415.066	2.699.787	-	-	36.114.853	44.740.351
Emprunts de trésorerie	**3.136.000**	**4.416.127**	**-**	**682.925**	**8.235.052**	**7.074.651**
Au jour le jour	-	1.146.000	-	-	1.146.000	632.000
A terme	3.136.000	3.270.127	-	682.925	7.089.052	6.442.651
Emprunts financiers	**-**	**4.890**	**-**	**657.959**	**662.849**	**931.183**
Autres dettes	**9.318**	**119.653**	**52.430**	**-**	**181.401**	**1.107.893**
Intérêts courus à payer	**45.826**	**15.355**	**6.373**	**6.792**	**74.346**	**119.414**
TOTAL	**40.206.217**	**9.485.769**	**2.379.316**	**5.114.173**	**57.185.476**	**59.087.344**

(En milliers de dirhams)

DÉPOTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	**5.863.564**	**2.333.960**	**30.709.463**	**85.971.543**	**124.878.530**	**116.965.630**
Comptes d'épargne	**-**	**-**	**-**	**27.597.494**	**27.597.494**	**27.651.314**
Dépôts à terme	**14.434**	**1.844.905**	**1.322.291**	**8.297.789**	**11.479.419**	**13.717.714**
Autres comptes créditeurs	**200.398**	**208.674**	**2.387.782**	**1.205.856**	**4.002.710**	**4.613.680**
Intérêts courus à payer	**29.294**	**34.101**	**25.193**	**202.482**	**291.069**	**264.832**
TOTAL	**6.107.690**	**4.421.640**	**34.444.729**	**123.275.164**	**168.249.222**	**163.213.170**

(En milliers de dirhams)

TITRES DE CREANCES EMIS				
Ligne	**Date début**	**Échéance**	**Taux**	**Volume**
CD BOA	18/10/2021	18/10/2026	2,48%	613.700,00
CD BOA	08/02/2024	08/02/2026	3,61%	25.000,00
CD BOA	08/02/2024	08/02/2027	3,73%	40.000,00
CD BOA	15/04/2024	15/04/2027	3,66%	510.000,00
CD BOA	15/04/2024	15/04/2026	3,55%	590.000,00
CD BOA	06/05/2024	06/05/2027	3,66%	1.395.000,00
CD BOA	06/05/2024	06/05/2026	3,55%	775.000,00
CD BOA	09/05/2024	09/05/2027	3,66%	420.000,00
CD BOA	09/05/2024	09/05/2026	3,55%	150.000,00
CD BOA	16/01/2025	17/07/2025	2,70%	345.900,00
CD BOA	16/01/2025	15/01/2026	2,78%	954.100,00
			TOTAL	**5.818.700**

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS	30/06/2025	31/12/2024
Instruments optionnels vendus	**-44.804**	**1.768**
Opérations diverses sur titres	**3.942.888**	**5.726.084**
Créditeurs divers	**3.915.327**	**3.006.266**
Sommes dues à l'Etat	2.274.616	2.440.148
Sommes dues aux organismes de prévoyance	82.093	47.726
Sommes diverses dues au personnel	256.295	317.046
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1.079.025	94
Fournisseurs de biens et services	-11.962	-14.636
Divers autres créditeurs	235.260	215.889
Comptes de régularisation	**5.120.131**	**3.943.382**
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	54.377	110.473
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	693.222	164.088
Charges à payer et produits constatées d'avance	799.170	687.215
Autres comptes de régularisation	3.573.363	2.981.605
TOTAL	**12.933.544**	**12.677.501**

(En milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2025
Provisions déduites de l'Actif :	**9.901.463**	**1.195.926**	**257.935**	**875**	**10.840.329**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	9.137.368	1.140.095	136.193	96	10.141.366
Agios réservés	3.677	-	-	-	3.677
Titres de placements	85.458	55.831	84.261	-1.196	55.831
Titres de participation et emplois assimilés	674.961	-	37.480	1.975	639.456
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions inscrites au Passif :	**2.111.759**	**42.551**	**109.763**	**14**	**2.044.562**
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	191.897	3.156	3.239	-	191.813
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1.571.449	3.075	73.508	-	1.501.017
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	263.108	36.320	17.600	14	281.843
Provisions réglementées	85.305	-	15.416	-	69.889
TOTAL GENERAL	**12.013.222**	**1.238.478**	**367.698**	**889**	**12.884.891**

DETTES SUBORDONNÉES

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150.000	1	6,95%	Perpétuel		150.000
DH	850.000	1	4,77%	Perpétuel		850.000
DH	950.000	1	4,12%	Perpétuel		950.000
DH	50.000	1	6,30%	Perpétuel		50.000
DH	200.000	1	7,05%	Perpétuel		200.000
DH	800.000	1	5,37%	Perpétuel		800.000
DH	910.000	1	5,13%	Perpétuel		910.000
DH	90.000	1	4,63%	Perpétuel		90.000
DH	500.000	1	4,74%	Perpétuel		500.000
DH	500.000	1	4,48%	Perpétuel		500.000
DH	400.000	1	4,93%	Perpétuel		400.000
DH	100.000	1	5,90%	Perpétuel		100.000
DH	970.000	1	4,33%	Perpétuel		970.000
DH	30.000	1	5,74%	Perpétuel		30.000
DH	100.000	1	4,62%	Perpétuel		100.000
DH	900.000	1	4,22%	Perpétuel		900.000
DH	447.200	1	3,74%	10 ANS		447.200
DH	78.900	1	3,74%	10 ANS		78.900
DH	1.473.900	1	3,18%	10 ANS		1.473.900
DH	400.000	1	3,58%	10 ANS		400.000
DH	1.000.000	1	3,08%	10 ANS		1.000.000
						10.900.000

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2025
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	**-**	**-**	**-**	**-**
Réserves et primes liées au capital	**19.218.005**	**807.300**	**-6.752**	**20.018.553**
Réserve légale	460.306	-	-	460.306
Autres réserves	7.867.329	807.300	-6.752	8.667.877
Primes d'émission, de fusion et d'apport	10.890.370	-	-	10.890.370
Capital	**2.157.863**	**-**	**-**	**2.157.863**
Capital appelé	2.157.863	-	-	2.157.863
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	**-**	**-**	**-**	**-**
Report à nouveau (+/-)	**89**	**-89**	**53**	**53**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	**-**	**-**	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice (+/-)	**1.886.195**	**-1.886.195**	**-**	**1.789.219**
TOTAL	**23.262.153**	**-1.078.985**	**6.698**	**23.965.689**

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	30/06/2025	31/12/2024
Engagements de financement et de garantie donnés	**35.656.651**	**28.995.708**
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	**1.756.832**	**203.349**
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	626.832	203.349
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	1.130.000	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	**7.365.114**	**8.361.243**
Crédits documentaires import	3.177.690	3.629.096
Acceptations ou engagements de payer	796.220	1.954.705
Ouvertures de crédit confirmés	2.365.264	1.641.217
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	170.709	236.723
Autres engagements de financement donnés	855.232	899.502
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	**11.237.514**	**6.761.501**
Crédits documentaires export confirmés	30.906	-99.111
Acceptations ou engagements de payer	236	27.853
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	1.540.398	713.619
Engagements en souffrance	9.665.973	6.119.139
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	**15.297.191**	**13.669.615**
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	11.206.372	6.832.758
Autres cautions et garanties données	-	-
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	**23.886.764**	**22.029.542**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	**-**	**-**
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	**19.437.518**	**18.062.761**
Garanties de crédits	8.251.724	8.448.057
Autres garanties reçues	11.185.794	9.614.704
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	**4.449.246**	**3.966.781**
Garanties de crédits	4.449.246	3.966.781
Autres garanties reçues	-	-

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS SUR TITRES	MONTANT
Engagements donnés	**21.012.975**
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	21.012.975
Engagements reçus	**714.110**
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	714.110

(En milliers de dirhams)

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2025	31/12/2024
Opérations de change à terme	**47.144.800**	**40.602.731**	**-**	**-**
Devises à recevoir	9.743.785	8.977.709	-	-
Dirhams à livrer	2.326.569	710.500	-	-
Devises à livrer	21.188.919	19.686.757	-	-
Dirhams à recevoir	13.885.526	11.227.765	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	**4.084.243**	**4.309.759**	**-**	**-**
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	3.495.592	3.790.754	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	55.899	-9.292	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	344.915	446.322	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	187.836	81.975	-	-

(En milliers de dirhams)

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	27.553.388		
Autres titres	20.626.957		
Hypothèques	121.743.443		
Autres valeurs et sûretés réelles	349.240.700		
TOTAL	**519.164.487**		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	36.551.066		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	776.934		
TOTAL	**37.327.999**		

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE

	D ≤ 1 mois	1 mois<D≤ 3 mois	3 mois<D≤ 1 an	1 an <D≤ 5 ans	D> 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	15.370.856	1.925.718	5.223.991	8.188.078	3.545.014	34.253.657
Créances sur la clientèle	17.882.720	11.341.525	9.086.576	38.919.741	37.196.902	114.427.464
Titres de créance	22.186.384	1.587.292	8.147.552	14.120.824	17.641.858	63.683.910
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**55.439.960**	**14.854.535**	**22.458.119**	**61.228.643**	**58.383.774**	**212.365.031**
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	50.859.896	198.373	2.746.557	4.407.978	210.974	58.423.778
Dettes envers la clientèle	1.601.281	2.111.342	7.268.495	488.349	-	11.469.467
Titres de créance émis	-	345.900	2.494.100	2.978.700	-	5.818.700
Emprunts subordonnés	-	-	1.000.000	2.400.000	7.500.000	10.900.000
TOTAL	**52.461.177**	**2.655.615**	**13.509.152**	**10.275.027**	**7.710.974**	**86.611.945**

(En milliers de dirhams)

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 5% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
13	44.354.160	33.009.935	3.207.764	402.474

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE	Montant
ACTIF	**31.221.704**
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	343.322
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9.001.591
Créances sur la clientèle	9.023.703
Titres de transaction et de placement et d'investissement	6.471.801
Autres actifs	259.989
Titres de participation et emplois assimilés	5.763.265
Créances subordonnées	187.264
Immobilisations données en crédit-bail et en location	167.407
Immobilisations incorporelles et corporelles	3.363
PASSIF	**15.797.098**
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et asssimilés	4.977.616
Dépôts de la clientèle	10.629.439
Titres de créance émis	-
Autres passifs	190.043
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
HORS BILAN	**16.753.433**
Engagements donnés	9.994.969
Engagements reçus	6.758.464

(En milliers de dirhams)

MARGE D'INTÉRÊT	30/06/2025	30/06/2024
Intérêts perçus	**4.530.012**	**4.317.999**
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	331.985	340.951
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3.461.835	3.329.616
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	736.192	647.432
Intérêts servis	**1.841.359**	**2.031.016**
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	847.950	974.774
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	585.475	633.562
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	407.934	422.679

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE	30/06/2025		31/12/2024	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	395.613	44.774	506.598	33.370
Créances douteuses	1.423.552	903.628	1.711.109	947.227
Créances compromises	13.813.484	9.196.640	12.036.321	8.160.447
TOTAL	**15.632.649**	**10.145.042**	**14.254.028**	**9.141.044**

(En milliers de dirhams)

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ	30/06/2025	30/06/2024
Titres de participation	2.266	906
Participations dans les entreprises liées	654.399	631.636
Titres de l'activité de portefeuille	2.544	-
Emplois assimilés	286.747	54.295
TOTAL	**945.957**	**686.838**

(En milliers de dirhams)

COMMISSIONS	30/06/2025	30/06/2024
Commissions perçues	**1.012.700**	**943.588**
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	243.710	234.186
Sur opérations de change	171.202	201.630
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	31.166	21.279
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	13.090	10.679
Sur moyens de paiement	365.272	320.307
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	27.113	24.551
Sur autres prestations de service	161.147	130.955
Commissions versées	**295.984**	**307.691**
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	211.405	195.503
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	180	142
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	10.363	30.920
Sur moyens de paiement	74.036	81.126
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	-	-

(En milliers de dirhams)

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	30/06/2025	30/06/2024
Produits	**3.493.988**	**2.352.312**
Gains sur les titres de transaction	2.275.407	1.380.491
Plus-value de cession sur titres de placement	18.309	31.234
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	84.261	34.279
Gains sur les produits dérivés	44.086	36.991
Gains sur les opérations de change	1.071.925	869.317
Charges	**2.222.547**	**1.261.033**
Pertes sur les titres de transaction	1.460.909	757.676
Moins-value de cession sur titres de placement	4.879	2.570
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	55.831	-
Pertes sur les produits dérivés	60.499	26.771
Pertes sur opérations de change	640.428	474.017
Résultat	**1.271.441**	**1.091.279**

(En milliers de dirhams)

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	30/06/2025	30/06/2024
Charges du personnel	887.114	840.709
Impôts et taxes	50.853	51.299
Charges externes	796.491	781.084
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	182.781	146.282

(En milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	30/06/2025	30/06/2024
Produits et charges		
Autres produits et charges bancaires	972.790	818.350
Autres produits bancaires	3.669.677	2.553.974
Autres charges bancaires	2.696.887	1.735.624
Produits et charges d'exploitaion non bancaire	**-17.359**	**164.355**
Produits d'exploitation non bancaire	36.336	176.808
Charges d'exploitation non bancaire	53.695	12.453
Autres charges		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrecouvrables	1.255.444	1.113.143
Autres produits		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	293.928	266.347

(En milliers de dirhams)

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL	
I- Résultat Net Comptable	**1.789.219**
Bénéfice net	
Perte nette	-
II- Réintégrations fiscales	**776.263**
1- Courantes	73.881
Charges non déductibles	73.881
2- Non courantes	702.382
Impôts sur les sociétés	702.382
III- Déductions fiscales	763.316
1- Courantes	
Dividendes	674.408
2- Non courantes	
REPRISE / AMORTISSEMENT ET PROVISION	88.908
IV- RÉSULTAT BRUT FISCAL (A)	**1.802.166**
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (B)	**-**
VI- RÉSULTAT NET FISCAL (A) - (B)	**1.802.166**
Impôts sur les sociétés	702.383

(En milliers de dirhams)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPOTS	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	**2.559.922**
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	73.881
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	674.408
(=) Résultat courant théoriquement imposable	1.959.395
(-) Impôt théorique sur résultat courant	769.062
(=) Résultat courant après impôts	1.790.859
II. Indications du regime fiscal et des avantages octroyes par les codes des investissements ou par des dispositions legales specifiques	

(En milliers de dirhams)

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Nature	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Declarations T.V.A de l'exercice (3)	Solde fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	101.600	348.435	364.857	85.178
B- TVA à récupérer	31.292	267.431	247.229	51.494
Sur charges	21.691	230.743	209.674	42.760
Sur immobilisations	9.601	36.688	37.555	8.734
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	70.308	81.004	117.628	33.684

(En milliers de dirhams)

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2025

Montant du capital : 2.157.863.330 DIRHAMS

Montant du capital social souscrit non appelé : -

Valeur nominale des titres : 10,00

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
ROYALE MAROCAINE D'ASSURANCES (**)	83, avenue des FAR 20000 - Casablanca	59.137.729	59.137.739	27,41%
O CAPITAL GROUP	81, Avenue de l'Armée Royale, 14ème étage. Casablanca	15.457.619	15.457.619	7,16%
SOCIETE FINANCIERE DU CREDIT DU MAGHREB	67, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	2.018.835	2.018.835	0,94%
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES (*)	Intersection boulevard de l'Aéropostale et boulevard Main Street. Casa-Anfa. Hay Hassani . Casablanca	8.489.292	8.489.287	3,93%
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION (*)	Place Moulay El Hassan - ex Piétri -BP 408 - Rabat	17.534.537	17.934.355	8,31%
Groupe MAMDA/MCMA (*)	Angle Avenue Mohammed VI et rue Houmane El Fatouaki - Rabat	10.820.967	10.820.967	5,01%
PERSONNEL BOA		2.299.530	2.257.080	1,05%
SBVC ET DIVERS		37.373.456	40.183.373	18,62%
TOTAL (1)		**153.131.965**	**156.299.255**	
B-ACTIONNAIRES ETRANGERS				
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	52.991.909	52.991.909	24,56%
BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT (*)	123, Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	9.662.459	6.495.169	3,01%
TOTAL (2)		**62.654.368**	**59.487.078**	
TOTAL (1) + (2)		**215.786.333**	**215.786.333**	**100,00%**

(*) Nombre d'actions déclaré par l'actionnaire

(**) Y compris les actions détenues par les fonds OPCVM dédiés au groupe RMA (3.075.082 actions)

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 24 Juin 2025			
Report à nouveau	89	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	1.078.932
Résultats net de l'exercice	1.886.195	Autres affectations	807.353
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	**1.886.285**	**TOTAL B**	**1.886.285**

(En milliers de dirhams)

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	30/06/2025	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres et Assimilés	**34.983.630**	**35.408.147**	**34.364.505**
Opérations et Résultats de l'Exercice	**-**	**-**	**-**
Produit net bancaire	5.456.035	8.314.524	7.188.158
Résultat avant impôts	2.491.602	2.805.738	2.194.804
Impôts sur les résultats	702.383	919.542	629.932
Bénéfices distribués	1.078.932	850.263	835.079
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	807.353	714.689	690.079
Résultat par Titre (en MAD)	**-**	**-**	**-**
Résultat net par action ou part sociale	8,87	7,36	7,31
Bénéfice distribué par action ou part sociale	5,08	4,00	4,00
Personnel	**-**	**-**	**-**
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	887.114	1.689.899	1.680.278
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4.627	4.666	4.650

(En milliers de dirhams)

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

Date de clôture (1)	30/06/2025
Date d'établissement des états de synthèse (2)	

(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements

EFFECTIFS	30/06/2025	31/12/2024
Effectifs rémunérés	4.627	4.666
Effectifs utilisés	4.627	4.666
Effectifs équivalent plein temps	4.627	4.666
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	4.463	4.439
Employés (équivalent plein temps)	164	227
Dont effectifs employés à l'étranger	45	45

(En nombre)

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS	Nombre de comptes		Montants	
	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2025	31/12/2024
Titres dont l'établissement est dépositaire	47.129	45.852	331.212.778	281.511.766
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	97	94	158.060.050	131.699.943
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

(En milliers de dirhams)

RÉSEAU	30/06/2025	31/12/2024
Guichets permanents	632	638
Guichets périodiques	-	-
Guichets automatiques de banque	847	866
Succursales et agences à l'étranger	23	22
Bureaux de représentation à l'étranger	6	6

(En nombre)

COMPTES DE LA CLIENTÈLE	30/06/2025	31/12/2024
Comptes courants	141 257	134.273
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	181 373	175.393
Autres comptes chèques	1 238 264	1.194.297
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	746 969	740.391
Comptes à terme	4 676	4.980
Bons de caisse	174	179
Autres comptes de dépôts	-	-

(En nombre)

ETATS DE SYNTHÈSE - ACTIVITÉ TANGER OFFSHORE

ACTIF	30/06/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chéques postaux	**1.402**	**2.109**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**6.450.052**	**6.072.882**
. A vue	1.369.025	1.522.990
. A terme	5.081.027	4.549.892
Créances sur la clientèle	**5.371.091**	**5.366.429**
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	912.433	1.135.893
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	4.455.018	4.226.917
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	3.639	3.619
Créances acquises par affacturage	**-**	**-**
Titres de transaction et de placement	**3.844.343**	**3.129.740**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3.721.640	3.042.355
. Autres titres de créance	-	-
. Titres de propriété	122.704	87.385
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	**1.012.118**	**1.102.273**
Titres d'investissement	**867.859**	**911.837**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	867.859	911.837
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	**-**	**-**
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	**-**	**-**
Dépôts d'investissement placés	**-**	**-**
Immobilisations données en crédit-bail et en location	**163.007**	**97.391**
Immobilisations données en Ijara	**-**	**-**
Immobilisations incorporelles	**3.271**	**1.405**
Immobilisations corporelles	**92**	**91**
TOTAL DE L'ACTIF	**17.713.235**	**16.684.156**

(En milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**-**	**-**
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**14.202.187**	**12.955.713**
. A vue	1.271.291	1.111.463
. A terme	12.930.896	11.844.250
Dépôts de la clientèle	**2.265.618**	**2.598.844**
. Comptes à vue créditeurs	1.458.964	1.551.355
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	779.576	1.022.154
. Autres comptes créditeurs	27.078	25.334
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	**-**	**-**
Titres de créance émis	**-**	**-**
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	**1.069.690**	**894.126**
Provisions pour risques et charges	2.908	2.893
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	**-**	**-**
Réserves et primes liées au capital	**107.927**	**114.679**
Capital	**4.512**	**5.056**
Actionnaires.Capital non versé (-)	**-**	**-**
Report à nouveau (+/-)	**-**	**-**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	**-**	**-**
Résultat net de l'exercice (+/-)	**60.393**	**112.846**
TOTAL DU PASSIF	**17.713.235**	**16.684.156**

(En milliers de dirhams)

HORS BILAN	30/06/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNES	**5.143.060**	**1.096.785**
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	170.709	236.943
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1.888.580	567.941
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	230.336	187.199
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	2.853.434	104.702
ENGAGEMENTS RECUS	**6.758.614**	**4.910.156**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	3.822.951	2.405.608
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2.935.663	2.504.548
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

(En milliers de dirhams)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	30/06/2025	30/06/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**681.904**	**689.509**
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	165.680	178.406
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèe	122.078	133.244
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	84.791	71.161
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	2.418	448
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	3.942	4.148
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	10.169	7.373
Autres produits bancaires	292.826	294.729
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**570.905**	**553.096**
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	250.159	320.448
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	12.884	15.216
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2.505	2.526
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	305.356	214.906
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	**110.999**	**136.413**
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**3.663**	**3.058**
Charges de personnel	2.765	2.476
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	898	582
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**-**	**4**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	-	4
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**-**	**-**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
RESULTAT COURANT	**107.336**	**133.351**
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	4.813	3.591
RESULTAT AVANT IMPOTS	**102.523**	**129.759**
Impôts sur les résultats	42.129	51.340
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**60.393**	**78.419**

(En milliers de dirhams)

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/2025	30/06/2024
(+) Intérêts et produits assimilés	372.549	382.811
(-) Intérêts et charges assimilées	263.044	335.664
MARGE D'INTERET	**109.505**	**47.147**
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	**-**	**-**
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	3.942	4.148
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	2.505	2.526
Résultat des opérations de crédit-bail et location	**1.436**	**1.622**
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara (1)	**-**	**-**
(+) Commissions perçues	10.697	7.669
(-) Commissions servies	283	234
Marge sur commissions (1)	**10.413**	**7.436**
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) résultat des opérations sur titres de placement	38.614	62.943
(+) résultat des opérations de charge	-4.785	11.555
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-46.589	5.280
Résultat des opérations de marché (1)	**-12.760**	**79.778**
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	2.418	448
(-) Diverses autres charges bancaires	14	18
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	**-**	**-**
PRODUIT NET BANCAIRE	**110.999**	**136.413**
(+) résultat des opérations sur ommibilisation financières (2)	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Charges générales d'exploitation	3.663	3.058
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**107.336**	**133.355**
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-	-4
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-	-
RESULTAT COURANT	**107.336**	**133.351**
RESULTAT NON COURANT	**-4.813**	**-3.591**
(-) Impôts sur les résultats	42.129	51.340
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**60.393**	**78.419**

(En milliers de dirhams)

ETAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/2025	30/06/2024
+ Résultat net de l'exercice	**60.393**	**78.419**
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ Capacité d'autofinancement	**60.393**	**78.419**
- Bénéfices distribués	-	-
+ Autofinancement	**60.393**	**78.419**

(En milliers de dirhams)

VIII - NOTE SUR LES RISQUES

8.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

8.1.1. Typologie des risques

8.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risques.

8.1.1.2. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre eux. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tous les autres actifs.

8.1.1.3. Risque global de liquidité et de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie ou ses besoins de collatéral au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

8.1.1.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

8.1.1.5. Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'évènements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations. Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

8.1.2. Organisation de la gestion des risques

8.1.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

• Risques Groupe

L'une des missions attribuées aux Risques Groupe est la mise en place de la stratégie de surveillance et de gestion des risques en cohérence avec le profil de risques de la Banque et du Groupe et à son degré d'aversion aux risques.

- La définition de la politique des risques du Groupe ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;

Risques Groupe est composée de quatre Pôles :

- Management des Risques Groupe
- Surveillance post-octroi Groupe
- Engagements Groupe
- Contrôle Permanent Groupe

8.1.2.2. Les instances de Gouvernance

• Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de surveillance et gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la Banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

• Comités d'Audit et de Contrôle Interne Groupe

Le CACI Groupe est chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la qualité et de l'adéquation du dispositif de contrôle interne au profil de risque, à l'importance systémique, à la taille et à la complexité du Groupe ainsi qu'à la nature et au volume de ses activités.

Le dispositif de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs visant à assurer en permanence, notamment :

- La vérification des opérations et des procédures internes ;
- La mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- La fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ;
- L'efficacité des systèmes d'information et de communication.

• Comité Exécutif Maroc & International

Le Comité Exécutif Maroc & International est l'instance décisionnelle en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi au niveau du périmètre Maroc et des filiales internationales hors Afrique subsaharienne et ce, selon les délégations de pouvoirs qui lui sont conférées.

Il assure la gestion des opérations et des activités courantes et veille à la réalisation des objectifs annuels commerciaux et budgétaires et prend les mesures correctives nécessaires le cas échéant.

Il revoit la performance individuelle par Business Unit et des filières ainsi que les mesures prises, y compris les allocations de capital, les dépenses et les opérations.

• Comité de Pilotage & Gestion des Risques Groupe

Le Comité de Pilotage et Gestion des Risques l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du dispositif de pilotage des risques du Groupe (BANK OF AFRICA S.A et de ses filiales directes et indirectes) et de la cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des Risques et limites fixées. Le Comité s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des risques (crédit, marché, pays et opérationnels) et de son adéquation avec le niveau de l'appétit pour le risque.

8.1.2.3. Les Comités de crédit

• Comité de Crédit Sénior

Le Comité de Crédit Sénior examine et approuve, deux fois par semaine, les demandes de crédits formulées par les clients de la Banque et du Groupe et ce, pour les activités au Maroc, en Europe & en Asie selon les seuils prédéfinis dans le cadre du schéma délégataire.

Les dossiers de crédits dont le total engagements dépasse les seuils fixés par le schéma délégataire et pour lesquels le Comité de Crédit Sénior a émis un Avis Favorable, sont introduits au Comité des Grands Engagements pour décision finale.

Le Comité des Grands Engagements se tient en présence de M. Le Président Directeur Général et des membres Permanents Seniors du Comité de Crédit Sénior.

Le Comité de Crédit Sénior (CCS) se tient en présence des membres permanents Seniors CCS, au minimum, des filières Commerciale et Risques :

- M. le Directeur Général Exécutif en charge du Maroc & CIB / M. le Directeur Général Adjoint en charge de la Banque PART/PRO & PME
- Messieurs les Responsables des Risques Groupe.

• Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional dispose de la délégation pour statuer sur les contreparties au niveau de la région en respect du schéma délégataire en vigueur.

Le Comité de Crédit Régional se tient en présence de deux membres permanents, au minimum, des filières Commerciale et Risques :

- Directeur Régional/ Directeur Réseau/ Directeur Régional Adjoint
- Directeur des Engagements Central.

8.1.2.4. Le Comité de Surveillance des Engagements « CSE »

Le Comité de Surveillance des Engagements est décomposé en trois Comités :

1. Comité de Surveillance Central (CSC)
2. Comité de Surveillance Régional (CSR)
3. Comité de Surveillance Précontentieux (CSP)

Les Comités de Surveillance des Engagements traitent l'ensemble des dossiers en anomalie (Impayés, Gelés, Dépassements persistants, Autorisations échues et toutes autres anomalies remontées par les Risques Groupe), relatifs aux différents marchés (GE, PME & PART/PRO), qui remplissent les critères de classification réglementaire ainsi que le passage au Recouvrement Précontentieux et Contentieux.

• Comité de surveillance central (CSC)

Le Comité de Surveillance Central est une instance tenue mensuellement et vise à décider du sort à réserver aux comptes à risque selon les délégations de pouvoir qui lui sont conférées.

Il est présidé par les Responsables Risques Groupe Comité De Surveillance Central (CSC) se tient en présence de membres suivants :

- Directeur Général Adjoint Banque PART/PRO & PME
- Représentants du Pôle Engagements Groupe
- Responsable de la Grande Entreprise
- Directeurs Régionaux
- Responsable Gestion et Suivi des Engagements
- Responsable Recouvrement Précontentieux
- Responsable Recouvrement Contentieux
- Directeur Général RM Experts

• Comité de surveillance régional (CSR)

Le Comité de Surveillance Régional tenu mensuellement et décide du sort à réserver aux comptes à risque selon les délégations de pouvoir qui lui sont conférées.

Il est présidé par le responsable de la Surveillance des Engagements et se tient en présence des membres suivants :

- Représentants du Pôle Engagements Groupe (Directeurs Engagements & Responsables Régionaux des Engagements)
- Responsable Gestion et Suivi des Engagements
- Directeurs Régionaux & Directeurs Régionaux Adjoints /
- Directeurs Réseaux Grand Casablanca
- Représentants Recouvrement Précontentieux
- Représentants Recouvrement Contentieux
- Responsables de Centres d'Affaires
- Responsables de Groupes

• Comité de Surveillance Précontentieux (CSP)

Le Comité de Surveillance Précontentieux couvre l'ensemble des dossiers en anomalie remplissant les critères d'exception au passage automatique au Recouvrement Précontentieux.

Le Comité est organisé pour décider du sort des dossiers en anomalie proposés par le réseau à maintenir en gestion commerciale pour une durée supplémentaire de 30 jours ou à aiguiller de manière anticipée vers la phase de Recouvrement Précontentieux.

Il est présidé par le responsable de la Surveillance des Engagements et se tient en présence des membres suivants :

- Représentants du Pôle Engagements Groupe
- Responsable Marché Entreprises
- Responsable Grandes Entreprises et en son absence Corporate Bankers
- Responsable Marchés Part / Pro / MRE
- Directeurs Régionaux & Directeurs Régionaux Adjoints / Directeurs Réseaux GRAND CASA
- Corporate Bankers et/ou Senior Bankers - Portefeuilles GE
- Responsables Recouvrement Précontentieux
- Responsables de la Gestion et Suivi des Engagements

8.2. RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

8.2.1. Circuit de décision de crédit

8.2.1.1. Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BANK OF AFRICA repose sur les principes suivants:

• L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer la dualité de décision. Ainsi, toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis, doit être approuvée par la filières Risques et Commerciale.

• La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale – avec au préalable une analyse contradictoire – s'exerce sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs aussi bien en local qu'en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus.

• Recours à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord entre la filière Risque et la filière Commerciale.

8.2.1.2. Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :

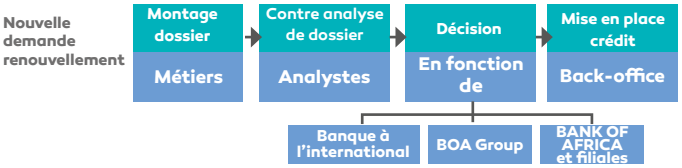

• Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;

• L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité ;

• La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;

• La mise en place du crédit est effectuée par un backoffice, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale.

8.2.1.3. La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

8.2.1.4. La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

8.2.1.5. Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Filière commerciale et Filière risques selon le principe de la dualité de décision et selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants:

• Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;

• Un niveau de HUB (BOA Groupe et Banque à l'International) ;

• Un niveau Central au niveau de BANK OF AFRICA.

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

8.2.1.6. La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un

dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec le Pôle Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les check-lists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du Groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités..

8.3. DISPOSITIF DE NOTATION

BANK OF AFRICA dispose d'un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

8.3.1. Principes directeurs de la notation

8.3.1.1. Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

8.3.1.2. Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

8.3.1.3. Singularité de la notation

Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

8.3.2. Echelle de notation

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BANK OF AFRICA, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

CATÉGORIE		CLASSE	DÉFINITION
Investment grade	RISQUE RESTREINT	1	Extrêmement stable à court et terme ; très stable à long terme ; Solvable même après de graves bouleversements
		2	Très stable à court et moyen terme ; stable à long terme ; solvabilité suffisante même lors d'événements néfastes persistants
		3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés ; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme
		4	Très stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir ; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre ; évolution à long terme encore incertaine
	RISQUE MOYEN	5	Stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir ; ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme
		6	Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus
		7	Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus
Sub-Investment grade	RISQUE ELEVE	8	Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales interne et externe rendra difficile le respect des engagements
		9	Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes
	RISQUE TRES ELEVE	10	Très fort risque de défaillance, incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défaut partiel de paiement des intérêts et du capital
		11	Défaut total de paiement des intérêts et du capital

Ainsi au 30 juin 2025, la répartition du portefeuille par classe d'actif se présente comme suit :

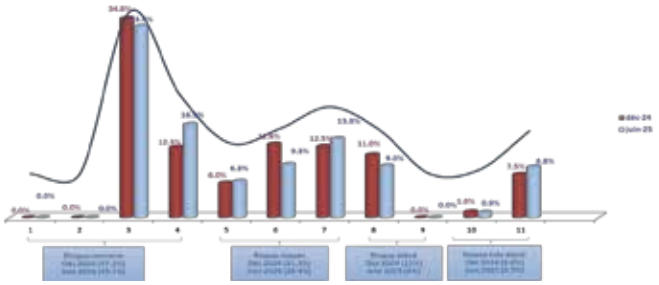

8.3.3. Scoring des particuliers

Le Scoring pour le segment clientèle Retail, consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque.

Deux types de scores sont mis en place : des scores de comportement et des scores d'octroi.

Le score de comportement correspond à une évaluation dynamique du risque basée sur le comportement d'un client pour un compte ouvert. Seuls les clients connus peuvent être notés par le score de comportement.

Une Cotation de A à K est attribuée à chaque client de la Banque et actualisée mensuellement et quotidiennement pour les incidents.

Classe	Signification
A	Risque très faible
A-	
B	Risque faible
B-	
C	Risque moyen
C-	
D	Risque moyennement élevé
D-	
E	
E-	Risque élevé
F	
F-	Risque très élevé
G	Risque majeur
G-	
H	Risque avéré
H-	
I	Pré-douteux
J	Douteux
K	Compromis

Quatre modèles de scores de comportement distincts sont mis en place par marché : un modèle pour les Particuliers, les Professionnels, les MRE et la TPE.

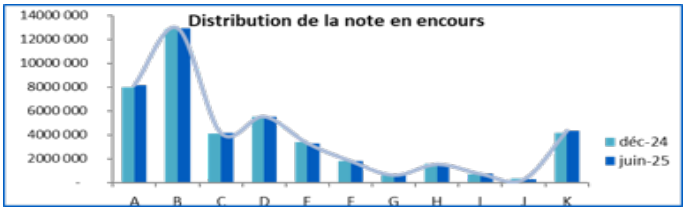

Le score d'octroi est une note ponctuelle à l'ouverture d'une ligne de crédit. Les nouveaux et anciens clients sont notés par le score d'octroi.

Un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation est mis en place.

8.4. DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filière Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec les Risques Groupe.

L'objectif principal des contrôles exercés par les différentes entités relevant des Risques Groupe est d'assurer l'efficience du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filière Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. Les Risques Groupe, à travers le Pôle Surveillance des engagements, s'assure aussi que la surveillance de la Filière Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Les principales missions opérationnelles des Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

• Assurer les contrôles à priori ;

• Assurer les contrôles à postériori ;

• Identifier et suivre le portefeuille des engagements selon plusieurs d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, … ;

• Fixer et suivre les limites de concentration ;

• Détecter et assurer le suivi des comptes à risques ;

• Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères réglementaires et procéder à son provisionnement ;

• Conduire des stress tests ;

• Établir les reportings réglementaires et de pilotage interne.

8.4.1. Contrôle à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1ère autorisation et utilisation d'une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filière Commerciale, le Back Office, le Département Juridique…

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par les entités relevant des Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;
- Le respect du niveau de délégation ;
- La conformité de la documentation juridique ;
- Des conditions et réserves émises avant la 1ère utilisation des fonds ou de la facilité ;
- Les données saisies dans le système d'information.

8.4.2. Contrôles à posteriori

A l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par les entités relevant des Risques Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filière Commerciale d'autre part.

8.4.2.1. Pilotage du portefeuille des engagements

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, ... Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filière Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, vis-à-vis des régulateurs.

8.4.2.2. Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le Groupe BANK OF AFRICA, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

8.4.2.2.1. Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements. A fin juin 2025, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit :

juin-25		
	Décaissement	**% dans le total**
ENGAGEMENTS DES 10 PREMIERS CLIENTS	32 101	22.2%
ENGAGEMENTS DES 20 PREMIERS CLIENTS	42 294	29.2%
ENGAGEMENTS DES 100 PREMIERS CLIENTS	64 363	44.4%

8.4.2.2.2. Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20% des fonds propres nets consolidés du Groupe comme exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BANK OF AFRICA veille au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

8.4.2.2.3. Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating / secteurs d'activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la Banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par les Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de Back Testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la Banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles.

Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d'activité se présente comme suit à fin juin 2025 :

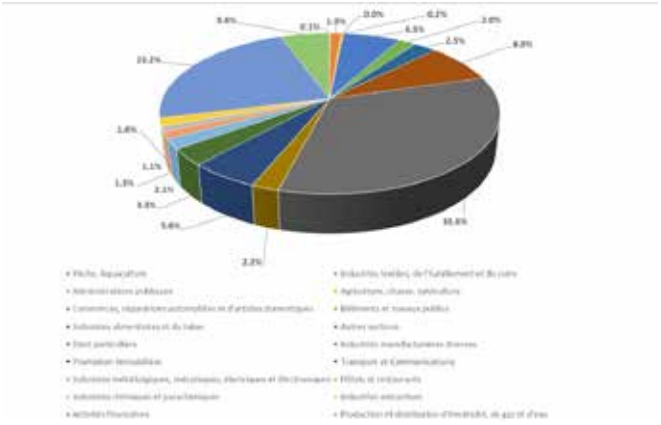

8.5. RISQUE PAYS

Le risque pays se définit par la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

La politique risque pays du Groupe a comme principal objectif la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique risque pays comprend la stratégie de prise en charge du risque pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements.

Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que le risque pays augmente. Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du risque pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du Groupe.

Les engagements du Groupe BANK OF AFRICA concernent principalement les Entreprises et le Souverain. Ces engagements font l'objet :

• d'une autorisation après analyse des fondamentaux de chaque contrepartie ;

• d'un suivi continu à travers des reportings qui offrent une vue d'ensemble des engagements du Groupe BANK OF AFRICA.

En complément de ces reportings, le Management des Risques Groupe élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA. Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays. Le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit :

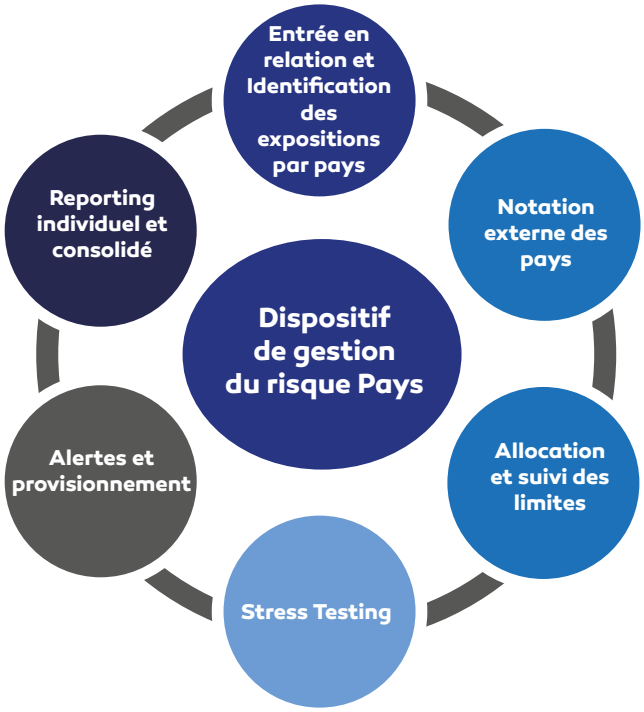

- **Les limites d'exposition par pays**

Dans le processus de Gestion du Risque Pays, les banques sont tenues de structurer des limites pays en tenant compte de l'appréciation qualitative et quantitative du risque ainsi que le niveau de capitalisation de la Banque.

A cet effet, la calibration des limites pays a été réalisée tenant compte du profil de risque de chaque pays, d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ainsi que l'historique des expositions consolidées.

Ces limites sont réexaminées et réajustées régulièrement à la lumière de l'évaluation actualisée de chaque pays et à la survenance de tout élément de nature à les impacter substantiellement (suspension, réduction voire suppression). Ces macro-limites sont proposées par Risques Groupe et soumises à l'approbation du Comité Risques Groupe.

- **Cartographie des Risques Pays**

La Banque se base sur le rating des agences de notation externes (S&P) qui notent plus de 80% des pays du monde et qui ont développées une expertise et un savoir-faire

suffisant sur les problématiques et les enjeux futurs au sein des pays.

La Banque utilise la notation de l'assureur de crédit Coface, afin de compléter les pays qui ne sont pas notés par S&P. Aussi, les études pays du Centre d'Intelligence Economique (CIE) de BANK OF AFRICA sont utilisées pour approfondir l'analyse et l'alimentation de la cartographie.

La cartographie de la Banque couvre les pays suivant une échelle regroupant six classes : Excellent Profil de Risque, Très bon Risque, Bon Risque, Risque Modéré, Risque Elevé et Risque Extrême. Cette échelle a été construite à partir d'un benchmark avec le baromètre S&P, chaque tranche fait référence à un niveau de risque précis et permet de donner une évaluation du Risque.

8.6. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciels tels que les risques de liquidité et de taux d'intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l'activité de la Banque.

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

• Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des fonds propres ;

• Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;

• S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque

• Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

- Formuler la politique actif – passif ;
- Organiser et animer les sous comités actif-passif ;
- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informé de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marchés financiers, des pratiques de gestion de risques, et de l'activité de la Banque ;
- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;
- Maitriser les systèmes de reportant qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;
- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changements éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir à des changements importants des conditions de marché ;
- S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par les RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité

Le maintien de l'équilibre bilanciel à court et moyen terme, suppose l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau de la Banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité.

C'est ainsi que chaque entité de la Banque dispose d'un budget / objectifs valides au Comité de Direction Exécutif sur un horizon moyen terme, permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler de manière ordonnée la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la Banque et des ratios règlementaires.

Le département ALM suit sur une base régulière l'évolution de la structure bilancielle par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO ou toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyens et longs termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Trois indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), affiche 181% sur base consolidée au 30 juin 2025, au dessus de la limite réglementaire de 100% fixée par Bank Al Maghrib.
- Le Coefficient NSFR (Net Stable Funding Ratio), affiche 129% sur base sociale au 30 juin 2025, au dessus de la limite réglementaire de 100% fixée par Bank Al Maghrib.
- Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses/ Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Risque de Taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer à travers un ensemble de simulations de *stress testing*, dans le cadre de scénarios de variation des taux tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la marge nette d'intérêt prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de *stress testing* sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur économique des Fonds Propres.

A fin juin 2025, en excluant le portefeuille Trading Book, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pb sur la marge d'intérêt est estimé à +0.059 Mrd DH soit +1.14% de la MNI prévisionnelle (et -0.065 Mrd DH pour une variation des taux de -200 pb, soit -1.25% de la MNI prévisionnelle).

La variation de la valeur économique des Fonds Propres, en excluant le portefeuille Trading Book, face à des chocs de taux, est estimé à 0.743 Mrd DH soit 4.96% des Fonds Propres de base.

8.7. RISQUE DE MARCHE

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe BANK OF AFRICA notamment :

- Le Risque de taux d'intérêt ;
- Le Risque de change ;
- Le Risque sur titres de propriété ;
- Le Risque de crédit sur opérations de marché.

- **Cartographie des instruments**

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BANK OF AFRICA se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de taux	**I-Prêts/Emprunts Corporate et interbancaires**
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-Bons du Trésor et titres de créances négociables
	II-1 Titres souverains
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédits et entreprises
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III-Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de Titres
	Repos/ Reverse Repos
	IV-Dérivés de Taux (MAD et Devises)
	Swaps de taux
	Futures de taux
	Forward Rate Agreement
OPCVM	OPCVM monétaires
	OPCVM Obligataires
	OPCVM Actions
	OPCVM Diversifiés

Produits de change	**I-Change**
	Change au comptant
	Change à terme
	II-Dérivés de change
	Swaps de change
	Options de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/Indices
Produits sur matières premières	Futures sur MP
	Options sur MP
	Swaps sur MP

8.7.1. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

8.7.1.1. Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA sont :

Le Pôle Risques Groupe qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;

Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre ;

Le Comité Risques de Marché Groupe qui s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe BANK OF AFRICA et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe ;

L'entité Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA en tant que fonction indépendante des *Front Office* du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;

Les Risk Mangements Units des entités du Groupe BANK OF AFRICA qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein de leur entité et adressent des reportings récurrents au Management des Risques Groupe ;

Le Contrôle Général Groupe qui s'assure de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en rigueur.

8.7.1.2. Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux:

- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en fonds propres.

8.7.1.2.1. Limites

• Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon le schéma délégataire en vigueur.

• Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA se décline comme suit :

- Les limites de stop/loss ;
- Les limites de positions ;
- Les limites en VaR ;

• Les limites de transaction

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

• Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BANK OF AFRICA s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrib telles que :

- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.

8.7.1.2.2. Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

• Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BANK OF AFRICA ainsi que son *Backtesting*.

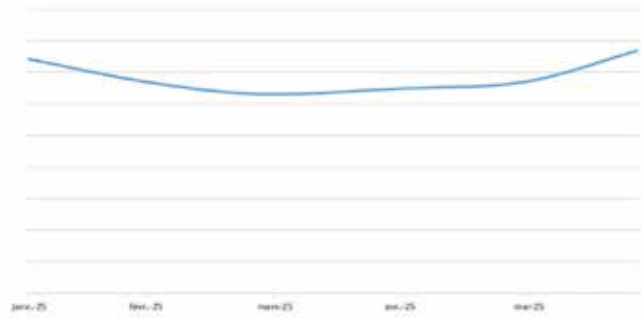

• VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la Stressed VaR.

Le choix du Groupe s'est porté sur des événements créant une volatilité importante sur les marchés financiers s'étalant sur la période allant du 1er septembre 2014 au 1er Septembre 2024. Parmi ces événements, on note :

• La faillite de la banque « SVB » au Etats Unis,

• La quasi-faillite de la banque « Crédit Suisse » et son rachat par UBS,

• L'augmentation du déficit budgétaire américain de 500 milliards de dollars,

• La crise Covid-19.

Cependant, les marchés financiers marocains ont réagi de manière très limitée à ces événements. Par conséquent, les impacts constatés sur les marchés internationaux ont été répliqués sur le marché marocain :

• Fluctuation de la bourse de Casablanca, similaire à celle des Etats Unis,

• Fluctuation de la courbe des taux du dirham, similaire à celle du dollar américain,

• Répercussion de la volatilité de l'EUR/USD sur les taux EUR/MAD et USD/MAD,

• Répercussion de la volatilité de l'EUR/USD sur la volatilité EUR/MAD et USD/MAD.

• Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scenarii extrêmes. Les *stress tests* couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille.

Les résultats des *stress tests* du risque de taux, du risque de change et actions du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

a - Portefeuille Taux

1ère hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 35 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 50 bps. Ce scénario ressort avec un impact de 69 MMAD sur le P&L.

b- Portefeuilles Actions

1ère hypothèse : Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 38 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 64 MMAD sur le P&L.

c- Change

1ère hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 2.5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 10 MMAD sur le P&L.

2ème hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 20 MMAD sur le P&L.

Les impacts des *stress tests* menés montrent que le Groupe BANK OF AFRICA dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scenarii de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

8.8. RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des évènements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

8.8.1. Politique de gestion des risques opérationnels

8.8.1.1. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

• L'identification, l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels ;

• L'évaluation des contrôles internes ;

• Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue dudit dispositif.

8.8.1.2. Classification

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

8.8.1.1.1. Liens avec les autres types de risque (risque de marché / risque de crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

- Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques » ;
- Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

8.8.1.1.2. Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structuré autour de trois principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BANK OF AFRICA et inspiré des meilleures pratiques ;
- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;
- Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BANK OF AFRICA implique quatre entités majeures :

- La Direction Risques Opérationnels Groupe en central BANK OF AFRICA ;
- Le Réseau BANK OF AFRICA ;
- Les Directions Métiers BANK OF AFRICA ;
- Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels (CRO) ;
- Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO) ;
- Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.

8.8.1.1.3. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe se tient au sein du Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe, et les résultats des travaux sont présentés au Comité Risques Groupe (émanation du Conseil d'Administration) ;
- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,
- L'état d'avancement des plans d'action préventifs/correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,
- Le montant de Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

8.8.1.3. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe

BANK OF AFRICA au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers de :

- La Collecte des évènements,
- La Cartographie des risques opérationnels,
- Les Indicateurs clés de risques opérationnels (Key Risk Indicators).

Les données produites font partie intégrante de ces processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au conseil d'administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA HOPEX. Ainsi, la collecte des évènements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil.

8.8.1.4. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Élaborer des plans de continuité d'activité ;
- Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe BANK OF AFRICA dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

8.8.2. Plan de continuité de l'activité

Le plan de continuité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de backup alternatifs. Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du Groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

- BANK OF AFRICA a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public.

Ce principe prévaut sur tous les autres ;

- BANK OF AFRICA doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;
- BANK OF AFRICA entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;
- BANK OF AFRICA entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;
- Les clients du Groupe BANK OF AFRICA sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;
- Les services sont pris en compte dans leur réalisation « Front to Back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

8.9. DISPOSITIF ICAAP :

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) est un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Celui-ci a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la Banque.

L'ICAAP s'articule autour de sept composantes : Taxonomie des risques, *Risk Appetite*, Quantification du capital économique, Gouvernance et Politiques Risques, *Capital Management*, Dispositif des limites et, Dispositif de "Stress Tests".

Ce processus consiste à :

- Planifier, le niveau des fonds propres en alignement avec :

- Les objectifs d'activité et de performance.
- La stratégie de gestion des risques (appétit au risque, structure actuelle et cible des risques).

- Allouer les fonds propres d'une manière optimale sur la base de la quantification des risques selon plusieurs axes (secteurs, marchés, produits, géographie...).
- Gérer les fonds propres et suivre leur consommation et adéquation avec les risques inhérents à l'activité.

La fixation et la déclinaison de l'appétit pour le risque s'appuie sur les éléments suivants :

- Analyse et évaluation de l'ensemble des principaux risques auxquels le Groupe est exposé à travers la taxonomie des risques.
- Evaluation de la capacité de prise de risque du Groupe. L'appétit pour le risque au niveau global doit être limité à cette capacité de prise de risque.
- Evaluation prévisionnelle de la rentabilité et de la solvabilité du Groupe sur un horizon de trois ans, considéré pour la construction du plan stratégique de développement.
- Déclinaison de l'appétit pour le risque au sein du Groupe, en prenant en compte le profil de risque / rentabilité des entités opérationnelles et leurs perspectives de développement.
- Définition des indicateurs de pilotage ainsi que la mise en place d'un système de Traffic Light.
- Etalonnage des indicateurs selon 2 niveaux : niveau 1 et de niveau 2.
- Définition d'un cadre de pilotage des indicateurs en coordination avec les différentes entités de la Banque et un système de remontée d'alerte aux Organes de Direction et d'Administration.

L'appétit pour le risque du Groupe est formalisé et revu annuellement dans une déclaration (Risk Appetite Statement) qui fixe les valeurs cibles, les limites et seuils encadrant le profil de risque du Groupe. Par ailleurs, le pilotage de l'appétit pour le risque se fait à travers la mise en place d'un ensemble d'indicateurs (de niveau 1 et 2) et d'un système de remontée d'alerte aux organes de Direction et d'Administration, sur la base d'une approche Traffic Light.

L'ensemble des indicateurs ainsi que leurs seuils sont mis en œuvre et approuvés par le Comité Risques Groupe et suivis par le Comité Exécutif.

La Filière Risques Groupe veille à assurer l'articulation du cadre d'appétence aux risques avec la stratégie de la Banque ainsi que la cohérence avec les différents dispositifs établis (Business Model, Plan Stratégique de Développement, ICAAP et PRCI).

8.10 PLAN DE REDRESSEMENT DE CRISE INTERNE (PRCI) :

Le Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI) est un dispositif de gestion, mis en place conformément à la circulaire 4/W/2017 de Bank Al Maghrib, visant à présenter les mesures prévues par l'établissement pour rétablir sa viabilité financière en réaction à d'éventuels chocs extrêmes.

Ce dispositif de prévention a pour objet d'évaluer la résilience du Groupe BANK OF AFRICA, en tant qu'établissement systémique, en cas de crise extrême et d'identifier les leviers pour rétablir sa viabilité sur les volets solvabilité, liquidité, qualité des actifs et rentabilité. Les différents risques auxquels le Groupe est exposé ont été couverts par le PRCI.

La Banque, arrête son périmètre significatif (activités fondamentales, entités significative et fonction critiques), élabore et met à jour conséquemment son PRCI. Ce dernier est revu dans le cadre du comité de pilotage et de gestion des risques Groupe (organe de Direction) et approuvé par le comité des risques Groupe (organe d'Administration) qui approuve sa cohérence globale.

La Banque pilote son plan de redressement de crise interne en définissant deux seuils d'alerte et un seuil de déclenchement pour un certain nombre d'indicateurs (solvabilité, liquidité, rentabilité…). Lesdits seuils ont été arrêtés et approuvés en adéquation avec le profil de risque du Groupe et son appétit aux risques encourus.

Les deux seuils d'alerte, permettent d'anticiper la survenance de la crise et de définir les actions palliatives à mettre en œuvre afin de maîtriser les risques. Le seuil de déclenchement quant à lui donne lieu à l'activation du plan de redressement de crise interne.

La Banque établit des mesures de redressement basées sur une voie d'escalade de la gouvernance de gestion de crise.

Quatre catégories de mesures de redressement ont été quantifiées :

1. Mesures opérationnelles
2. Mesures de cession
3. Mesures de liquidité
4. Mesures de fonds propres

Pour chaque mesure retenue, les prérequis suivants ont été identifiés:

- Le délai et la complexité de la mise en œuvre
- Les prérequis juridiques et réglementaires associés à la mise en œuvre
- Les responsables en charge de la mise en œuvre et les instances de validation
- Les impacts de la réalisation (sur la rentabilité, la liquidité, les risques pondérés, les fonds propres et la solvabilité)

Le PRCI a fait l'objet d'une actualisation annuelle conformément aux dispositions réglementaires en la matière.

8.11. Responsabilité Environnementale, Climatique et Sociale:

Le cadre de gestion des engagements de responsabilité environnementale, climatique et sociétale de BANK OF AFRICA - BMCE Groupe est construit sur la base des valeurs de BANK OF AFRICA et de l'engagement sous-jacent à respecter les droits de l'homme et l'environnement. Il s'applique à toutes les filiales bancaires du Groupe et à celles liées au secteur bancaire. Aussi, il y a lieu de préciser que ce cadre s'applique à tous les produits et services financiers proposés par la Banque.

BANK OF AFRICA - BMCE Groupe intègre ainsi les considérations et objectifs de développement durable dans ses stratégies commerciales et gère les risques environnementaux, climatiques et sociaux (ECS) liés à ses engagements commerciaux.

Les risques résultant des problématiques environnementales, climatiques et sociales sont inhérents à toute transaction financière. Ils se traduisent pour la Banque en impacts financiers, légaux, de garantie ou de réputation.

Les systèmes d'identification, de mesure et d'analyses internes des risques ECS sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

8.12. Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l'approche standard telle que présentée dans les circulaires de Bank Al-Maghrib, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 9% et celui global de solvabilité de 12%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces ratios calculés pour le Groupe BANK OF AFRICA respectent les seuils règlementaires établis par Bank Al-Maghrib.

ACTIFS PONDERES AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT	30/06/2025
Types d'expositions	**Actifs pondérés après ARC**
Eléments du bilan	188 163
Eléments de Hors - bilan : Engagements de financement	7 831
Eléments de Hors - bilan : Engagements de garantie	12 621
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille Bancaire	-
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de négociation	129
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille bancaire	-
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille de négociation	620
Autres Actifs / Autres Eléments	55 626
Risque règlement / livraison	381
Total	**265 370**

(En millions)

COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Principales Caractéristiques des Eléments Constituant les Fonds Propres BANK OF AFRICA est dotée d'un capital social de DH 2 157 863 330, composé de 215 786 333 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

A fin juin 2025, le total des dettes subordonnées à durée déterminée s'élève à près de DH 3,4 milliards.

Evaluation de l'Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l'approche standard pour le calcul des actifs pondérés à risque telle que présentée par les circulaires de Bank Al Maghrib (BAM).

Les circulaires régissant ces déclarations sont les suivantes :

- Circulaire n° 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres selon l'approche standard pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit ;
- Circulaire n° 8/G/2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit;
- Circulaire n° 14/G/13 relative aux exigences en fonds propres établissements de crédit.

Composition des Fonds Propres et ratio de solvabilité

Fonds propres de base	**30 088**
Eléments à inclure dans les fonds propres de base	**33 749**
Capital social ou dotation	2 158
Réserves consolidées y compris les primes liées au capital et non compris les réserves latentes	24 992
Report à nouveau créditeur	13
Résultat net bénéficiaire du dernier exercice comptable	2 256
Intérêts minoritaires	4 331
Eléments à déduire des fonds propres de base	**3 661**
Good Will	1 018
Autres ajustements des CET1	1 587
Immobilisations	1 006
Autres déductions	50
Fonds propres additionnels	**5 500**
Dettes subordonnées à durée indéterminée	5 500
Fonds propres complémentaires	**4 530**
Dettes subordonnées à durée déterminée	3 590
Ecart de réévaluation	714
Réserves latentes	226
Total	**40 117**

(En millions de dirhams)

Exigences en FP par type des risques	Juin. 2025
Risques de crédit pondérés	265 370
Risques de marché pondérés	11 226
Risques opérationnels pondérés	32 556
Total des actifs pondérés	309 152
Fonds propres Tier 1	35 588
Ratio de fonds Tier 1	11.5%
Total des fonds propres admissibles	40 117
Ratio de Solvabilité	13.0%

PROJECTIONS DES RATIOS DE CAPITALISATION SUR LES 18 PROCHAINS MOIS

Social	juin-25	2025	juin-26	2026
FP Base	16 171 605	15 760 477	15 927 272	15 503 541
FP cat 1	21 671 605	21 260 477	21 427 272	21 003 541
FP	25 074 149	24 421 393	25 450 729	24 889 539
Actif pondéré	160 021 339	164 210 667	166 720 698	170 270 281
Ratio CET 1	10.1%	9.6%	9.6%	9.1%
Ratio Tier one	13.5%	12.9%	12.9%	12.3%
Ratio de solvabilité	15.7%	14.9%	15.3%	14.6%

Consolidé	juin-25	2025	juin-26	2026
FP Base	30 087 789	30 792 263	32 007 381	33 584 566
FP cat 1	35 587 789	36 292 263	37 507 381	39 084 566
FP	40 117 412	40 579 180	42 656 840	44 096 565
Actif pondéré	309 151 541	317 543 164	332 965 902	342 188 640
Ratio CET 1	9.7%	9.7%	9.6%	9.8%
Ratio Tier one	11.5%	11.43%	11.26%	11.42%
Ratio de solvabilité	13.0%	12.8%	12.8%	12.9%